

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame



**Entreprise de plâtrerie-peinture**  
**Claudio Gabbarini**

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'information**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## COMMUNES DU BAS VALLON

# Bas-Vallon: à défaut de se rencontrer, 30 seniors s'écrivent

Une activité organisée par la Commission intercommunale pour le 3<sup>e</sup> âge

Créée en 2004 à l'échelle des six communes municipales formant alors le Bas-Vallon, la Commission régionale 3<sup>e</sup> âge n'a cessé de développer son offre appréciée à l'attention des aîné-es de cette zone, jusqu'au printemps de l'an dernier. Comme tant d'autres institutions et infrastructures, elle a évidemment dû renoncer, dès le premier semi-confinement, à toutes ses occasions de rencontres. Finies, les marches découvertes qui réunissent régulièrement une trentaine de participants. Finies également, les séances d'information consacrées à des thématiques très diverses, du jardinage à l'accompagnement en fin de vie, de la sécurité à la nutrition, en passant par bien d'autres sujets que découvre invariablement un nombreux public de séniors.

### Un manque évident

Consciente que son public cible subit depuis un an un manque cruel de relations sociales, et en attendant de pouvoir enfin relancer son programme présentiel, la commis-

sion intercommunale a mis sur pied voici peu une action originale. Son objectif: aider sa population aînée à patienter, en cassant partiellement l'isolement que lui impose la situation sanitaire.

Sur une proposition de Nadia Keller, conseillère municipale de Péry-La Heutte qui a découvert un programme du genre ailleurs en Suisse, décision a été prise de lancer une activité d'écriture ouverte à tous les seniors. Dans la foulée, quelque 850 courriers ont été adressés, début février, aux personnes concernées.

Nadia Keller: « Il nous paraissait important de rappeler aux aînés que la communauté est là pour les aider ».

### Des infos et une invitation

Dans cet envoi, la commission rappelle à ses destinataires les diverses aides qui leur sont offertes en cette période difficile, des livraisons à domicile au soutien administratif de Pro Senectute, en passant par les transports de la Croix-Rouge. Elle attire également leur attention sur

quelques programmes télévisés démontrant des exercices physiques susceptibles de remplacer partiellement les leçons de gymnastique pour l'heure interdites.

Enfin, ce courrier contient une invitation au jeu du *Correspondant mystérieux*, avec explications à la clé.

Ce jeu consiste à envoyer des lettres, manuscrites ou non, à un-e autre participant-e, désigné par son seul numéro; les courriers sont adressés à la commission, à Orvin, qui les transmet anonymement et sans les ouvrir bien évidemment. Les binômes épistolaires, une quinzaine actuellement, ont été formés par tirage au sort, afin qu'une part de mystère entoure cette activité et lui confère un intérêt supplémentaire. Le jeu a été lancé au début du mois dernier.

### Vers une rencontre

« Avec trente inscriptions, nous pouvons incontestablement parler de joli succès déjà », se réjouit Stéphane Chopard. Ce succès ne demande d'ailleurs qu'à s'étoffer (voir ci-contre).

« Ecrire est une activité aussi intéressante qu'enrichissante. Et le plaisir de recevoir une lettre personnelle, en cette période si particulière, rend l'isolement plus supportable », souligne pour sa part Martina Allenberg.

Atout supplémentaire non négligeable de ce jeu: lorsque la vie aura repris un cours à peu près normal, une manifestation conviviale, en présentiel celle-là, sera proposée à tous les participants. | c3a

**La commission 3<sup>e</sup> âge du Bas-Vallon est formée de Martina Allenberg (présidente), Stéphane Chopard, Josée Medici, Noëlle Poffet et Nadia Keller**



Ecrire, un plaisir d'autant plus enrichissant lorsqu'il induit une réponse

## Inscrivez-vous, cela vaut le coup!

L'aspect mystérieux de cette activité, ajouté au respect dû à ce que chaque participant communique à son-sa seul-e correspondant-e, nous empêche évidemment de transcrire ici des témoignages. Pourtant, cela ne fait aucun doute, le plaisir est au rendez-vous! « Il n'est qu'à constater la régularité avec laquelle certains binômes correspondent, pour se convaincre de leur contentement », souligne Stéphane Chopard.

En dépit même de la discrétion qui baigne l'activité, les membres de la commission ont d'ailleurs eu la chance de recueillir les témoignages spontanés de correspondant-es enthousiastes.

Dès lors, toutes les personnes intéressées, qui vivent dans le Bas-Vallon et ont atteint l'âge de la retraite, sont chaleureusement invitées à s'inscrire encore au jeu du *Correspondant mystérieux*. Il suffit pour cela de s'adresser à l'administration municipale d'Orvin, au moyen d'un coup de fil au 032 358 01 80, d'un courrier postal à l'adresse Administration municipale, La Charrière 6, 2534 Orvin, ou encore d'un courriel à [administration@orvin.ch](mailto:administration@orvin.ch). | c3a

## SOMMAIRE

### Une machine dernier cri

Histoire de la FAC, suite et fin

3

### Un coup d'œil à l'agenda

Ne manquez aucun événement!

11

### Incivilités grandissantes

Appel à la prudence à Sonceboz

8

### Elèves choyés par le Parc

Le programme s'étoffe encore

14

### 100 jours à la mairie

Denis Bessire s'y sent soutenu

9

### Belle initiative sportive

Fit challenge mis sur pied à Péry

17

Réclame



## Le Tour de Romandie 2021 aura bien lieu

avec des règles sanitaires strictes



Saint-Imier accueille jeudi 29 avril l'arrivée de l'étape **La Neuveville – Saint-Imier**

Un parcours exigeant avec les cols des Pontins et de Mont-Crosin qui ravira les spectateurs!

Toutes les informations sur cette arrivée d'étape sur cette page dans l'édition du 23 avril 2021.

## Immobilier

À LOUER  
VILLERET

## Appart. de 3,5 pièces

70 m<sup>2</sup>, au 1<sup>er</sup> étage  
avec balcon, côté sud,  
pelouse privée, 80 m<sup>2</sup>, jardin  
potager. Cave. Place de parc.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> juin.  
Loyer 720 fr. + charges 175 fr.  
Garage (éventuel) 100 fr.  
Entrée à convenir.

Contact: 079 549 01 97

À LOUER  
CORTÉBERTChéseaux 2  
Magnifique appart.  
en duplex

4,5 pièces, cuisine agencée,  
salle de bains, cave, buanderie,  
galetas, réduit séparé,  
jardin d'agrément avec cheminée.  
Loyer 1130 fr. + charges

Rens. 079 417 17 31

À LOUER  
SONCEBOZRue Centrale 1  
Studio avec cachet

Loyer 650 fr. charges comprises

Tél. 032 489 23 70

Dès le 3 mai  
Cours de tennis  
à Cortébert

## Adultes, juniors, enfants dès 4 ans

Renseignements et inscriptions  
jusqu'au 30 avril

Audrey Challandes

078 860 12 85 dès 18 h

juniors@tenniscortebert-courtelary.ch

Cherche forêt à acheter  
région Jura bernois, Jura  
et environ

Nous étudions toutes propositions.

Offre sous-chiffre: N° 210416-1

Par e-mail: fac@bechtel-imprimerie.ch

Par poste: Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 17 56

bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch

**Richner sa**  
Bestattungen  
Pompes funèbres  
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121  
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41  
www.richner-bestattungen.ch  
richner.sa@bluewin.ch

Numéro national  
0842 80 40 20Pour vous - chez vous  
AIDE ET SOINS  
A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:

SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:

Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):

SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse [www.opanspitex.ch](http://www.opanspitex.ch)Menu de la semaine, midi et soir:  
langue de bœuf aux câpres  
à l'emporter

Menu du week-end:

aux saveurs d'Asie  
à l'emporterBons cadeaux. Nous organisons  
vos manifestations festives en 2021:  
anniversaire, sortie d'entreprises etc.Fabian et Keunhyung ADAM,  
2336 Les Bois, 032 961 18 26  
info@restaurantdugolflesbois.ch  
www.restaurantdugolflesbois.ch

## Favorisez nos annonceurs

## Emplois



**SAMAIDD**  
Service d'aide  
et de maintien à domicile  
Vallon de Saint-Imier  
et La Chaux-de-Fonds  
Tél. 079 439 28 95

Au vu de l'augmentation des demandes, nous  
cherchons à compléter notre équipe soignante.Nous offrons un poste de 50 % à 70 %,  
dans une petite équipe.Vous êtes diplômée ASSC ou Infirmière,  
vous êtes dynamique, autonome et avez le sens  
des responsabilités, prenez contact avec nous.Service d'aide et de maintien à domicile  
Rue Neuve 52, 2613 Villeret  
079 439 28 95 - [samaidd@bluewin.ch](mailto:samaidd@bluewin.ch)Todeschini SA, entreprise de construction,  
2616 Renan, met au concours une  
place d'apprentissage  
pour le mois d'août 2021Tu auras l'opportunité d'apprendre le métier  
de maçon, alors n'hésite pas à nous transmettre  
ton dossier de postulation (lettre de motivation,  
curriculum vitae, les deux derniers bulletins scolaires).  
Nous te demanderons aussi de venir faire un stage  
d'une semaine pour que nous puissions évaluer  
ta motivation et voir si ce métier peut te convenir.

Adresse bureau:

Todeschini SA  
Rue Plein Soleil 18  
2616 Renan  
032 941 56 78

— bechtel-imprimerie.ch —

La Communauté scolaire  
de La Baroche 2537 Vauffelinrecherche un ou une  
administrateur(trice)  
des financesactivité accessoire représentant  
un taux d'environ 5%.Connaissances du MCH2 requises  
pour la gestion de cette comptabilité.Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021Pour tout renseignement  
et postulation, veuillez contacter  
Marion Brandenberger à l'adresse  
suivante: [marion.mail@hispeed.ch](mailto:marion.mail@hispeed.ch)Le Service d'action sociale Courtelary (SASC) est un service social polyvalent  
chargé d'apporter une aide sociale, psychologique, matérielle et juridique à  
la population de ses 13 communes membres.

Dans le but de compléter son équipe, le SASC recherche

deux membres pour son comité  
avec une entrée en fonction dès juin 2021

Profil et renseignements peuvent être obtenus chez la présidente

Mme Isabelle Rochat 079 542 00 32



## Commune municipale d'Orvin

Nettoyage de l'école  
durant les vacances d'étéLa Municipalité d'Orvin recherche deux jeunes gens du village, âgés d'au  
moins 16 ans révolus pour effectuer les nettoyages des bâtiments scolaires  
durant les vacances d'été, soit durant 2 semaines du 5 juillet 2021 au 16  
juillet 2021 (tous les matins).Les jeunes motivés peuvent faire parvenir à l'administration municipale leur  
lettre de postulation avec un petit CV d'ici au 4 mai 2021.Pour toute questions M. Jean-Jacques Wiesmann, concierge, est à votre  
disposition au numéro de téléphone 079 962 13 27.

Conseil municipal

Dépannage informatique  
à domicileJeune homme, informaticien en école supérieure,  
résout vos problèmes informatiques:installation et configuration d'ordinateur,  
télévision ou téléphone portable.

Travaux administratifs sur internet.

Besoin d'aide ? Je me déplace volontiers.

Contactez-moi au 079 522 22 82

HISTOIRE DE LA FAC : 4 – UNE MACHINE DERNIER CRI

# Bechtel, une imprimerie qui investit pour rester à la pointe de la technologie



La nouvelle machine à imprimer Heidelberg Speedmaster est en fonction depuis le 9 avril 2021

Pour clore notre série d'articles consacrés à l'entreprise Bechtel, qui édite le journal que vous tenez entre les mains, mais qui travaille aussi comme imprimerie, nous allons vous faire découvrir la dernière acquisition du parc technique de la maison de Courtelary.

**Un pari sur les dix prochaines années**

Installée il y a quelques semaines et fonctionnelle depuis début avril, la nouvelle machine à imprimer Heidelberg Speedmaster ne passe pas inaperçue dans le petit atelier de l'imprimerie Bechtel.

« Il s'agit d'une machine de dernière technologie, qui aurait dû être présentée lors de la DRUPA 2020, la grande foire internationale des arts graphiques à Düsseldorf, qui n'a pas pu avoir lieu pour cause de pandémie, raconte Stéphane Bechtel, directeur et propriétaire de l'entreprise familiale. Nous avons réussi à nous la procurer en avant-première et

nous sommes les deuxièmes à l'utiliser en Suisse romande. »

**Pourquoi avoir osé un tel investissement en pleine crise sanitaire justement ?**

« Notre ancienne machine avait déjà quatorze ans de bons et loyaux services derrière elle et son entretien et sa remise en état auraient coûté cher. Alors, pour la première fois dans l'histoire de notre entreprise, j'ai décidé de partir sur du neuf pour la remplacer. En plus, toutes les conditions de financement sont très favorables en ce moment où peu de gens investissent. Nous nous sommes donc décidés l'automne dernier pour un contrat d'achat sur six ans, qui ressemble à ce qui se fait dans le domaine du leasing automobile, pour acquérir ce petit bijou technologique, » explique Stéphane Bechtel, sans cacher une certaine fierté.

Le but commercial de cette nouvelle acquisition est de réduire les coûts de production

et de rester ainsi concurrentiel dans un secteur économique de plus en plus compétitif, tout en gardant les atouts de l'imprimerie Bechtel que sont la flexibilité, la rapidité et la qualité.

**Un nouveau système informatique pour faire tourner la machine**

Cette machine apporte donc un sérieux coup de jeune dans l'imprimerie. Et pour la faire fonctionner dans les meilleures conditions, il a aussi fallu renforcer tout le système informatique de l'entreprise.

« Avec le nouveau logiciel Prinect que nous avons implanté et le nouveau serveur qui le fait tourner, nous avons optimisé la transmission des données depuis la phase de mise en page jusqu'à l'impression proprement dite, » explique Claude Sansonnens, l'un des polygraphes chargés de nourrir la bête.

Grâce à ce nouveau système de traitement informatique, les documents en format pdf réalisés par les polygraphes sont

transformés en fichiers qui fournissent directement les données du préencrage à la machine, ce qui réduit considérablement le temps de préparation à l'impression. « Cette adaptation informatique était indispensable pour ne pas se retrouver avec une Ferrari équipée d'un moteur de 2 CV, ajoute Claude Sansonnens. Bien sûr, cela a supposé une période de formation pour maîtriser le nouveau logiciel. Mais nous sommes habitués aux changements. Depuis quarante ans que j'exerce mon métier, j'ai passé quarante ans en formation continue, tant la technologie évolue rapidement dans le domaine de l'impression ! »

**Jusqu'à 15000 feuilles par heure**

Retour à l'atelier, où l'imprimeur Léon Jeanneret alimente la nouvelle Heidelberg.

« Le gain de temps pour le réglage est considérable, grâce au nouveau poste de commande et à son spectromètre numérique, explique le techno-

logue en impression, comme sa profession a été rebaptisée. Avant, il me fallait une bonne heure avant de pouvoir lancer une impression. Maintenant, en vingt minutes, le tour est joué. Et puis les réglages consomment nettement moins de papier qu'auparavant. »

Le gain de temps du réglage est un facteur très important chez Bechtel, qui effectue surtout des travaux en petites quantités pour ses clients régionaux, des articles de papeterie en passant par les papillons, les sets de table ou encore les brochures reliées ou les catalogues.

Une fois les réglages effectués, les plaques sont gravées directement au laser par le computer to plate.

Ensuite l'impression est réalisée selon les principes standard de l'offset, par transmission de l'encre au papier via un rouleau en caoutchouc. La consommation d'eau qui permet de séparer l'encre des surfaces qui ne doivent pas être imprimées a elle aussi été réduite au minimum.

La vitesse de croisière de la machine est de 10000 feuilles à l'heure, mais elle peut monter sans problème jusqu'à 15000 feuilles par heure. Là encore, un gain de temps appréciable. La taille maximale des feuilles de papier qu'elle peut engloutir est de 37 x 52 cm, mais elle peut aussi traiter des formats beaucoup plus petits, ce qui réduit le travail du découpage après impression.

Léon Jeanneret affiche un large sourire en écoutant ronronner doucement sa nouvelle machine, gage de pérennité pour les dix prochaines années pour l'imprimerie Bechtel. A moins d'une nouvelle révolution technologique... On n'est à l'abri de rien dans l'évolution constante des méthodes d'impression ! | t/



L'imprimeur Léon Jeanneret

Réclame

Un besoin particulier...

# logo

## flyers

corporate Identity

## publicités

brochures

faire-part

remerciements

matériel de vote

livrets de fête

journal d'entreprise

matériel de bureau

Notre créativité répondra à tous vos désirs.

**imprimerie bechtel sa**

Belleveux 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch  
032 944 19 19 | info@bechtel-imprimerie.ch

Caricatures: clin d'œil, Tony Marchand



STÉPHANE BECHTEL  
Rédacteur en chef



FRANZISKA BECHTEL  
Commerciale



LÉON JANNERET  
Technologue en impression,  
responsable d'atelier



MARIO BETTINELLI  
Assistant en médias imprimés



CLAUDE SANSONNENS  
Typographe, responsable prépresse



CORALINE BOLLE  
Polygraphe, responsable FAC



CLAUDIA LOPES  
Polygraphe



NICOLAS SCHAEFFER  
Apprenti polygraphe



## COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



## Conteneurs semi-enterrés : début des travaux

Pour information, le lundi 19 avril prochain, le creusage pour la pose des conteneurs semi-enterrés va commencer. Dans un premier temps à Plagne pour les 3 conteneurs prévus et ensuite à Vauffelin pour les 2 suivants. Les travaux devraient durer 2 semaines.

Concernant Frinwillier, le début des travaux est retardé par une procédure d'opposi-

tion, les travaux pourront débuter seulement à réception du permis.

La mise en service ainsi que les consignes d'utilisation seront publiées en temps utile.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension pour tous les désagréments occasionnés par ces travaux.

| cm

## SKI-CLUB CORGÉMONT

## Le 110<sup>e</sup> du ski-club de Corgémont

Il est loin le temps où les jeunes (et moins jeunes) skieurs et skieuses, sur des bouts de planches munies de quelques lanières de cuir, dévalaient les pentes enneigées et y remontaient à la force du mollet.

Ce sont ces jeunes du village, qui, un soir de novembre 1911, se sont retrouvés à l'Hôtel de l'Etoile dans le but de fonder le ski-club de Corgémont (SCC).

On n'ose imaginer le nombre de kilomètres parcourus par-ci, par-là, sur les crêtes avoisinantes par ces équipages, chef de course en tête avec, en guise de l'actuelle lampe frontale, une simple lanterne!

Aujourd'hui la passion du ski n'a pas quitté la plupart des sociétaires, mais les sorties sur les lattes en commun se sont faites bien plus rares. De fait, les nouveaux statuts approuvés lors de l'AG de 2019, stipulent à l'article 2 que le SCC a, à présent, pour but l'encouragement des activités en plein air dans un cadre naturel, et non plus, comme auparavant uniquement le ski.

Riche de 86 membres, le SCC s'appuie sur un comité de 9 membres, malheureusement une légère érosion de celui-ci s'observe depuis quelque temps et les 6 personnes qui le constituent actuellement ne refuseraient en aucun cas que quelques membres (...ou futurs membres!) se dévouent pour les accompagner dans les différentes tâches inhérentes à la gestion d'une société telle que le SCC.

Le SCC est ouvert à toutes nouvelles entrées de membres, membres qui, il vaut la peine



de le relever, peuvent profiter accessoirement d'une résidence secondaire (chalet du SCC) dans le cadre calme et bucolique de la région de la Petite Gléresse.

Pour son 110<sup>e</sup> anniversaire, le SCC n'envisage pas de festivité spéciale, par contre il propose à nouveau son brunch de la Fête des Mères le dimanche 9 mai. Cette activité, devenue régulière depuis 2018 avait dû être suspendue l'année dernière en raison de la pandémie de la Covid-19.

Cette année, même si cette mauvaise grippe ne nous a pas quittés, le comité a décidé d'organiser malgré tout cette manifestation. Elle sera, force oblige, présentée différemment. Les goûts du terroir au complet seront à disposition dans une version à l'emporter. Comment en profiter? Rien de plus simple, il vous suffit d'appeler le 079 640 91 46 ou de vous y inscrire sur [info@skiclubcorgemont.ch](mailto:info@skiclubcorgemont.ch) jusqu'au 5 mai.

Le brunch vous est proposé au prix de 30 francs (demi-brunch 15 francs).

Les brunchs commandés seront ensuite à retirer le dimanche 9 mai entre 9h et 11h30 à l'arrière de la salle de spectacles de Corgémont. Les exigences en vigueur relatives à la Covid-19 seront bien entendu à respecter.

Ne restera ensuite aux gourmands, plus que de lancer un air de *schwytzoise* et l'ambiance sera garantie! Bon appétit! | gz

## COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



## Conseil d'administration des Téléskis

Afin de représenter le Conseil Municipal d'Orvin au sein du Conseil d'administration des Téléskis, il a été proposé les candidatures de Julien Tièche et Arthur Balz. Ceux-ci seront proposés officiellement à la prochaine assemblée générale ordinaire des Téléskis afin que leur candidature soit

validée par le législatif. Nous remercions d'ores et déjà les membres du Conseil d'administration actuels pour leur collaboration et de permettre aux futurs représentants de la commune de participer, avec voix consultative, aux prochaines rencontres jusqu'à leurs élections. | cm

## Covid-19: tests de dépistage à l'école

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne a informé les communes du canton de Berne de la mise en place de tests de dépistage en série dans les écoles. Cependant, la décision de participer aux tests revient aux communes et à leurs exécutifs. Lors de la dernière séance, le Conseil municipal a accepté que ces tests en série soient réalisés à l'école d'Orvin. Nous relevons

que la participation des élèves à ces tests sera sur une base volontaire avec l'accord des parents. Il s'agira de tests salivaires. Le but étant de détecter les infections asymptomatiques de manière précoce et de pouvoir prendre les mesures nécessaires le plus rapidement possible. Les informations précises seront fournies aux parents à la rentrée des classes le 26 avril. | cm

## Compost

Nous informons la population que du compost est mis à sa disposition comme chaque année en bordure de la route des Prés-d'Orvin, vers l'entrée de l'ancienne décharge municipale. | cm

## Délégations

Patrik Devaux, maire, représentera la commune d'Orvin lors de la prochaine assemblée de l'Association Jura bernois - Bienne (Jb.B) qui aura lieu le mercredi 21 avril. Sylvain Grosjean, conseiller, représentera lui notre commune à l'assemblée de l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB) le 29 avril. | cm

## Administration municipale

En raison des travaux de raccordement électrique du nouveau bâtiment de l'école enfantine au bâtiment de l'école primaire, l'administration municipale sera fermée toute la journée du mardi 20 avril. Il ne sera également pas possible de nous joindre par téléphone. Nous vous remercions de votre compréhension.

| cm

## PAYSAGE LIBRE BEJUNE

## Vents contraires pour le projet de Jeanbrenin

**Au terme de la mise en dépôt public du projet dans les communes de Corgémont, Cortébert et Courtelary, une opposition de 50 personnes a été déposée. L'extension de la centrale éolienne de Mont Crosin dans le secteur de Jeanbrenin ne passera donc pas comme une lettre à la poste.**

C'est l'histoire d'un parc éolien qui aurait pu passer presque inaperçu: l'extension de la centrale de Mont Crosin vers l'est, dans le secteur de Jeanbrenin, avec le rajout de trois nouvelles machines. Mis à l'enquête en début mars, le projet, situé sur les communes de Corgémont, Cortébert et Courtelary, suscite cependant une forte opposition. Cette opposition traduit le scepticisme croissant de la population suisse face à une source d'énergie chère, inefficace, peu écologique, et destructrice de notre cadre de vie. Elle montre aussi la volonté de mettre un terme à l'expansion du Mont Crosin.

«Ce qui a semé le doute, ce sont les entraves mises par les communes concernées et le promoteur BKW à l'accès aux dossiers», explique Michel Fior, Président de Paysage

Libre BEJUNE. Contrairement à la pratique transparente des autres communes et promoteurs, les quatre classeurs fédéraux remplis de cartes et de documents techniques n'étaient consultables que dans les administrations publiques, aux heures de bureau, et avec interdiction de prendre des photos. Une lecture attentive du dossier a ainsi mis à jour les nombreuses lacunes du projet de Jeanbrenin.

Violation de la législation sur la protection des eaux, mesures de vent dépassées et lacunaires, non-respect des zones de protection paysagère, etc: les faiblesses du dossier sont nombreuses. Sur le plan écologique, le projet de Jeanbrenin représenterait un véritable désastre pour la biodiversité: le secteur est particulièrement prisé par les

chauves-souris, notamment des espèces rares, pour lesquelles les éoliennes représentent un danger fatal.

La situation de Tramelan constitue un enjeu supplémentaire: avec Jeanbrenin au sud et la Montagne de Tramelan au nord, la localité serait prise en étau entre deux parcs éoliens. Une coordination est nécessaire entre les deux projets, ce que le plan directeur a omis de faire. Enfin, les opposants montrent que pour éviter un mitage supplémentaire du sol et du paysage, il aurait été possible et nécessaire de placer ces trois machines à l'intérieur du parc existant de Mont Crosin, plutôt que d'empiéter sur un nouveau secteur. Ils promettent déjà d'aller au besoin jusqu'aux tribunaux pour montrer le bien-fondé de leurs points de vue. | [paysage libre bejune](http://paysage.libre.bejune)

## LETTRE DE LECTEUR

## Service Pâques œcuménique

Quelle surprise d'avoir eu la visite du lapin de Pâques! Il m'a fait un immense cadeau. J'ai cru d'abord que c'était une farce, lorsqu'une dame m'a demandé par téléphone si j'acceptais de faire nettoyer mes fenêtres. Après cette déclaration bienveillante, j'étais drôlement étonnée et ai bien sûr accepté sa proposition.

### Une bonne action très appréciée

Alors trois dames sont arrivées samedi matin. Elles m'ont alors expliqué que ce sont les quatre églises qui entreprennent une bonne action envers les personnes qui ont de la difficulté à faire certains travaux ménagers. Après cela, elles ont procédé à un nettoyage soigneux et efficace à mes fenêtres. C'était un plaisir de les voir travailler joyeusement et avec plein d'entrain.

Je remercie tout le monde de tout cœur de ce grand, grand cadeau.

Je vous souhaite une très bonne santé et une excellente année.

| [heidigassmann](mailto:heidigassmann)

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie  
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18  
[info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch)

[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

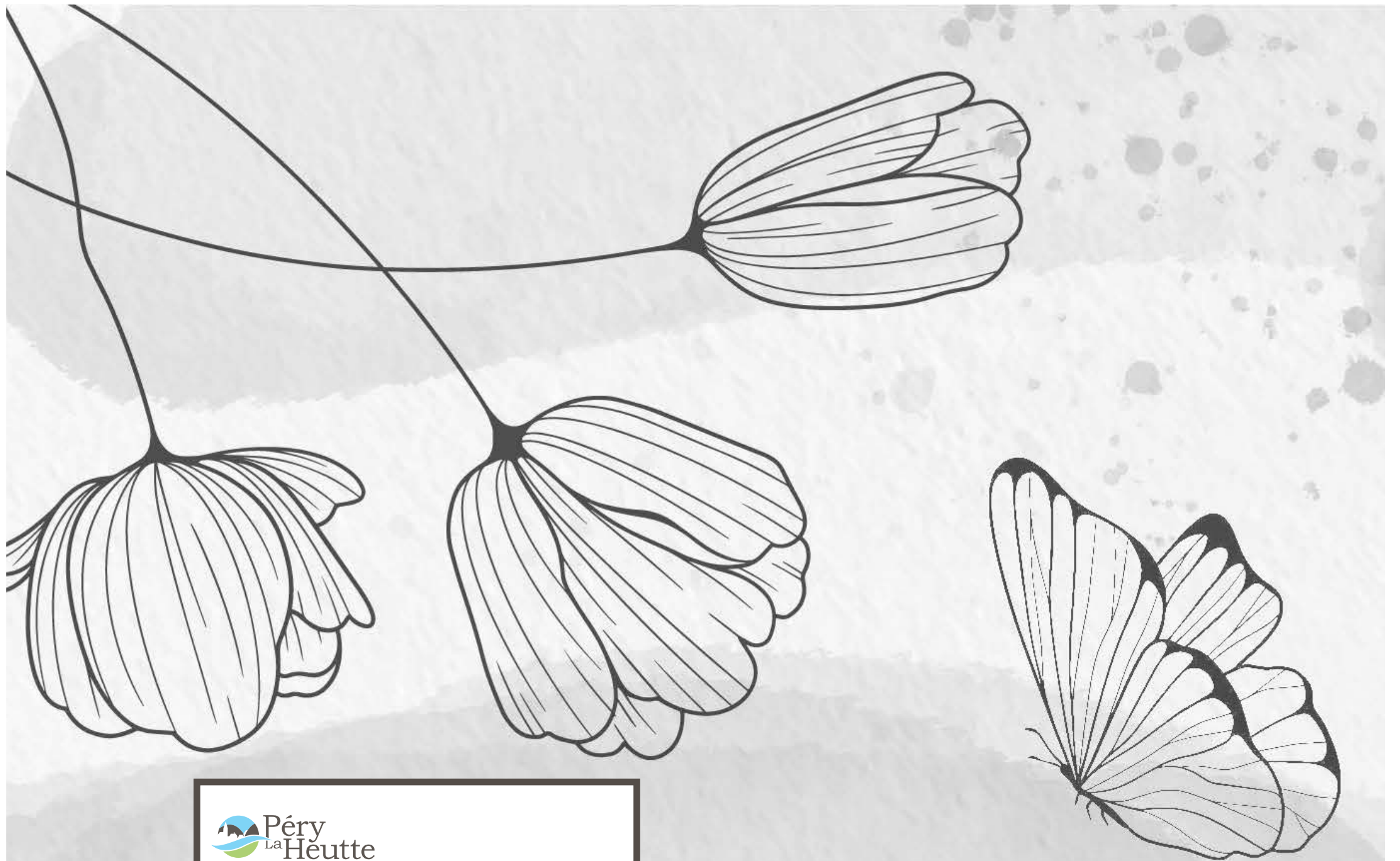
Réclame

**Cadeau attractif à l'ouverture**  
[cec.clientis.ch/jeunesse](http://cec.clientis.ch/jeunesse)

## Compte privé25

- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro gratuite
- e-Banking et app bancaire sur ton mobile

**Clientis**  
Caisse d'Epargne Courtelary



AVIS MORTUAIRE

Les employés communaux et le Conseil municipal de la Commune de Péry-La Heutte ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Martha Christen**

maman de Madame Regina Christen, ancienne employée d'administration.

Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.



EN SOUVENIR

**Andrée Guerrin**

2011 - 13 avril - 2021

Déjà 10 ans que tu nous as quittés, les jours passent, mais nous ne t'oublions pas.

Ton souvenir reste à jamais dans nos cœurs.

*Patricia, tes petits-enfants et arrière-petits-enfants*

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par la sympathie et l'affection que vous lui avez témoignées lors de son deuil, la famille de

**Monsieur  
Piero Gadolini**

vous exprime sa très vive reconnaissance.

Saint-Imier, avril 2021



AVIS MORTUAIRE

*Adieu montagnes couvertes de neige  
Adieu vallons et vertes vallées  
Adieu torrents, flots tumultueux.*

Son épouse: Deborah Kunz-Münger

Ses enfants: Rico et son amie Yvonne

Marco et Andrea, et leurs enfants

Silvan, Nora

Christian et Andrea, et leurs enfants

Jan, Ben

Daniel et Cornelia, et leur fille

Laryssa

† Karin

† Muriel

Sa sœur: Gertrud et famille

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Jakob Kunz**

qui s'est endormi paisiblement dans sa 76<sup>e</sup> année.

Mont-Crosin, le 13 avril 2021

Adresse de la famille: Deborah Kunz  
Son Cernion 335  
2610 Mont-Crosin

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille en raison des conditions sanitaires actuelles.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à: Sozialwerk Pfarrer Sieber, PC 80-40115-7, avec mention Jakob Kunz

Cet avis tient lieu de faire-part

Vos faire-part de deuil dans les plus brefs délais

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH 032 944 18 18



# La Municipalité s'efforce de stimuler la biodiversité

Parmi ses actions de développement durable, la plantation de prairies fleuries réjouira les yeux et la petite faune sauvage

La Commune de Péry-La Heutte s'engage concrètement sur la voie du développement durable, et ceci dans divers domaines. En matière de chauffage à distance, tout d'abord, on rappellera que l'installation de Péry vient d'être sérieusement étendue, tandis que celle de La Heutte verra le jour avant la fin de l'année.

## Sur et sous les toits aussi

Dans le cadre de la réfection de la place du Lion d'Or, en cours à La Heutte, il est de surcroît prévu d'installer des panneaux solaires thermiques, qui permettront d'assurer la production d'eau chaude sanitaire sur le réseau alimenté par le C&D, hors période froide.

Un projet du même type sera étudié ultérieurement à Péry, qui verra probablement la pose de panneaux solaires dont il faudra encore décider, après analyse technique fouillée, s'ils seront photovoltaïques ou thermiques.

Sous les toits, la Commune agit pour la faune ailée en danger, elle qui a procédé à la pose de nichoirs à martinets (caissettes de bois) sur le bâtiment municipal et de nids à hirondelles (boules de ciment) sur divers immeubles, notamment en collaboration avec l'école, qui menait un projet développé par le Parc régional Chasseral.

Tout récemment, les services techniques ont par ailleurs posé un hôtel à insectes confectionné par une classe de La Heutte.

## Sans désherbants...

Dans ses efforts pour préserver l'environnement et favoriser la biodiversité, l'équipe technique de la commune a renoncé depuis plusieurs années à l'utilisation de tout désherbant, elle qui élimine la végétation malvenue, sur les trottoirs ou autres surfaces où elle met à mal le revêtement, au moyen de balayages plus fréquents ou d'une débroussaillageuse.

Désormais, les employés municipaux franchissent un pas supplémentaire en créant diverses zones fleuries, sur des terrains communaux jusqu'ici engazonnés et donc à peu près complètement morts, qui devaient de surcroît subir de fréquentes tontes, aussi bruyantes que gourmandes en temps.

## ... et avec biodiversité

Après appauvrissement du terrain là où c'était nécessaire,



A Péry, au nord-est de l'église, un exemple de surface qui abritera des espèces végétales propices aux insectes et aux oiseaux notamment

les cantonniers procèdent depuis quelque temps à des semis ou des plantations de plantes indigènes et vivaces, qu'ils laisseront fleurir pour à la fois embellir le village et offrir gîte et nourriture à la petite faune. On pense bien sûr en priorité aux insectes, papillons,

pollinisateurs et autres, tous très importants pour la biodiversité (et pour nos vergers!); mais ces surfaces à l'aspect sauvages raviront également les lézards, les hérissons (qui débarrasseront ensuite vos salades des limaces) ou encore les oiseaux, insectivores et

granivores confondus. Quel plus beau spectacle que celui d'un chardonneret grappillant la graine d'une fleur indigène? Qu'on se le dise: c'est bien pour favoriser de telles images, et non par économie d'huile de coude, que les surfaces de prairies fleuries seront laissées

en graines à la mauvaise saison.

Des nichoirs à insectes compléteront d'ailleurs certaines prairies, lorsqu'il est possible d'en installer à l'abri.

## Patience!

Certaines déjà ensemencées, d'autres en voie de l'être

## Merci à tous pour votre respect

Les autorités et le personnel communal vous remercient par avance de veiller à protéger ces zones de nature et leurs habitants, en n'y jetant pas de déchets et en n'y laissant pas courir ou creuser vos amis quadrupèdes. Grâce à votre collaboration, cet été déjà, mais surtout dans deux ou trois ans, les prairies fleuries et autres talus réinvestis par la verdure sauvage ne manqueront pas de ravir vos yeux. Ces îlots de nature contribueront à faire de nos villages des lieux où il fait, toujours davantage, bon vivre et se balader. | cm

ou d'accueillir des plantons de vivaces, ces zones se couvriront de fleurs cet été ou l'an prochain, selon le rythme biologique de leurs habitantes végétales. Quoi qu'il en soit, la patience est de mise, avant de pouvoir admirer les couleurs d'une riche et précieuse floraison.

De diverses dimensions, toutes les surfaces ainsi rendues à la nature permettront de créer des couloirs accueillants pour la faune. Cette mosaïque de zones naturelles, les propriétaires fonciers de Péry-La Heutte sont chaleureusement invités à l'intensifier et à l'enrichir, en procédant de la même manière sur tout ou partie de leur terrain. | cm



Les habitants sont par avance remerciés de respecter des surfaces, telles que celle-ci, croquée à La Heutte, qui contribueront directement à la biodiversité

## Une rue bientôt neuve



Les travaux vont bon train, dans la portion « est » de la Grand-Rue, à Péry. La fouille avance normalement, qui vise actuellement la pose de la nouvelle conduite d'eau. En attendant que celle-ci soit fonctionnelle, les riverains sont tous alimentés grâce à des raccordements provisoires. Lesdits riverains sont remerciés pour la compréhension, la patience et la prudence dont ils font preuve face à ce chantier. La Municipalité se réjouit que le Grand-Rue soit bientôt remise à neuf dans ce secteur. | cm

## Plainte a été déposée

En fin de semaine dernière, en particulier durant la nuit du samedi au dimanche 10 et 11 avril, un ou des individus ont commis un grand nombre de graffitis dans la commune. Les biens de la Municipalité, et donc de la collectivité, ont été touchés en nombre, mais plusieurs propriétaires privés ont également subi des dégâts divers, sur des décors et autres biens immobiliers, voire même roulants.

La police administrative a recensé les graffitis tagués sur les propriétés communales, à savoir sur dix lampadaires, quinze panneaux de signalisation, deux poubelles spéciales pour crottes de chien, un mur, une barrière et deux bornes hydrantes.

Chez les privés, on a notamment trouvé des signatures peintes sur divers boîtes aux lettres et autres murs, ainsi que sur une roulotte et sur

deux coffres électriques. Les tagueurs ont également sévi dans la galerie piétonne sous-route menant aux Oeuches et même dans le tunnel T8 actuellement en chantier; ils ont pour cela traversé les barrières de sécurité...

## Témoins recherchés

La commune municipale a déposé plainte mardi matin auprès de la Police cantonale bernoise. Cette dernière recherche des témoins des faits et les habitants qui auraient aperçu des agissements suspects sont donc priés de s'adresser à elle pour signaler leurs observations.

Les services techniques municipaux vont faire le nécessaire, le plus rapidement possible, pour nettoyer les biens communaux. En attendant que les auteurs soient identifiés, les frais seront portés à la charge de l'assurance. | cm



Plusieurs propriétés privées ont-elles aussi subi des graffitis



Une quinzaine de panneaux et autres signaux de circulation ont subi des atteintes



La galerie piétonne menant aux Oeuches n'a pas été épargnée

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

## Dépistage scolaire indolore et sans danger, dès le 3 mai

C'est à l'unanimité que le Conseil municipal a approuvé, durant sa dernière séance en date, la participation de notre école primaire au dépistage du coronavirus. Une approbation qui fait suite à l'avis positif préalablement exprimé par Iolanda Campa, directrice de l'établissement.

Cette action a été proposée conjointement par la Direction cantonale bernoise de la santé et son homologue de l'instruction publique; elle a obtenu le plein soutien de l'Association des communes bernoises. Un essai probant a été mené auprès de quelques établissements, avant les vacances pascales.

Le secrétaire municipal et le responsable technique de la commune vont assurer le travail administratif lié à ce dépis-

tage, qui démarrera le 3 mai prochain.

### Décision parentale

Les tests ne seront effectués que sur les élèves dont les parents en auront donné l'autorisation écrite préalable, autorisation que sollicitera rapidement la direction de l'établissement. Le personnel scolaire sera inclus également à la procédure.

Concrètement, les tests se feront le jeudi matin, par groupe de dix élèves environ; lorsqu'un test groupe s'avérera positif, un test individuel sera proposé le lendemain pour le groupe en question et sera opéré par une équipe mobile de professionnels de la santé.

Important: ces tests seront salivaires et donc totalement indolores et sans le moindre danger pour nos écoliers. | *cm*

## Calendrier respecté malgré les giboulées

Les conditions météorologiques très instables de ce mois d'avril n'ont en rien bouleversé le calendrier établi pour la réfection de la place du Lion d'Or, à La Heutte. La physionomie du chantier change très rapidement, les riverains peuvent le constater.

Ainsi que cela avait été annoncé dans le dernier état des lieux en date, les creusages ont commencé vendredi dernier et ont été menés tam-

bours battants. Conséquemment, la fosse à copeaux, qui alimentera donc le futur chauffage à distance, sera bétonnée aujourd'hui ou lundi.

L'entrée en action de l'engin pousse-tube est maintenue pour la semaine prochaine, qui verra le raccordement de l'immeuble sis au numéro 7 de la route de Reuchenette.

Jusqu'ici, tout se déroule donc comme prévu sur cet important chantier. | *cm*



La fosse à copeaux sera tout bientôt bétonnée

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

## Ni un pied ni une patte dans les prés et les champs

La population est remerciée de respecter le travail et la propriété des agriculteurs



Afin que l'herbe et les autres plantes puissent pousser, l'accès à toutes les zones agricoles, prés et cultures confondus, est formellement interdit, depuis le 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 30 octobre

La Municipalité rappelle à toute la population et aux visiteurs que la mise à ban des champs est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril dernier, sur l'ensemble du territoire communal. Comme chaque année, cette mesure est valable jusqu'au 30 octobre prochain.

### Tous sur les chemins

Il est donc formellement interdit de pénétrer sur un champ, un pré ou tout autre terrain, que ce soit à pied, à cheval ou au moyen de tout engin mécanique

ou automobile. Les animaux de compagnie, en particulier les chiens, ne sont pas davantage autorisés à pénétrer sur ces surfaces où l'herbe et les autres plantations doivent impérativement être protégées de l'écrasement et des souillures.

Les autorités remercient par avance la population de respecter la propriété d'autrui et donc de demeurer sur les chemins et autres sentiers clairement définis, lors de toutes ses balades dans la nature. Merci aussi de garder son chien à ses pieds.

Les contrevenants à cette mise à ban seront dénoncés et punis selon la loi en vigueur.

### Les déchets n'ont rien à faire ici

Il n'est pas inutile de rappeler également que le littering est interdit par la législation fédérale, cantonale et communale.

Le plus élémentaire bon sens incite heureusement l'immense majorité des promeneurs à emporter leurs déchets jusqu'à la plus proche poubelle, ce dont ils sont sincèrement remerciés.

Cependant, les cultures et autres zones bordant les routes sont jonchées régulièrement de matériaux de toutes natures, bouteilles, cannettes, mégots et autres emballages plastiques, qui ne se dégradent pas, polluent l'environnement et font courir un risque important aux animaux, qu'ils soient de rente ou sauvage.

Le dépôt de déchets, dans la nature ou sur la voie publique, est passible d'amendes salées, que les contrevenants se le disent. | *cm*

## Incivilités croissantes: appel à la prudence

De nombreuses incivilités, que les autorités déplorent amèrement, ont été commises au village durant les récentes fêtes pascales. Déprédations diverses, nuisances sonores nocturnes, vols dans des véhicules et des caves: ces actes illégaux incitent les autorités à prendre des mesures, qui pourront aboutir à la punition des auteurs identifiés.

En prolongement, le Conseil municipal rappelle à tous les propriétaires qu'ils doivent

eux-mêmes avertir les forces de l'ordre, lorsqu'ils constatent des dommages sur leurs biens ou leur terrain.

### Merci de fermer à clé vos véhicules et locaux

Par ailleurs, la Municipalité incite fortement la population à fermer à clé non seulement son logement, mais également les véhicules et tous les locaux annexes.

| *cm*

## Du carton, seulement du carton

Les autorités et les services techniques rappellent que les trois conteneurs à carton installés récemment dans la localité sont affectés exclusivement au carton. Le matériau ainsi récolté est destiné à la récupération et donc au recyclage. Conséquemment, lorsque des emballages de plastiques ou autres pièces de sagex y sont déversés, comme ce fut le cas tout récemment, un grand travail de tri est nécessaire, qui induit des coûts conséquents

et va à l'encontre des buts visés.

La population est dès lors remerciée de veiller à ne glisser que des cartons, écrasés du mieux possible, dans les trois conteneurs du village. Elle apportera de fait une contribution directe au développement durable.

Les grosses pièces de carton peuvent toujours être apportées entières à la déchetterie, ou une presse se charge de les écraser. | *cm*

## Défibrillateurs: utiles à tous

Il est rappelé à la population que deux appareils de défibrillation sont accessibles en tout temps dans la commune. Le premier est accroché dans le hall d'entrée initiale et toujours ouvert de la Banque Raiffeisen, le second sur la façade du hangar des pompiers, au lieu-dit Le Brahon.

### Sauver des vies

Ces deux défibrillateurs sont destinés à tous, habitants ou visiteurs, en cas d'urgence cardiorespiratoire. Ils peuvent sauver des vies, en permettant d'agir très rapidement, avant même l'arrivée des secours médicaux, grâce aux instructions claires qu'ils contiennent.

| *cm*

## L'élection à la mairie est agendée au 13 juin

Les candidatures doivent être déposées jusqu'au 30 avril

Ainsi qu'on a pu le lire vendredi dernier dans les pages de la FODC (*Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), l'élection municipale complémentaire, qui doit permettre de repourvoir la mairie, est agendée au dimanche 13 juin prochain. Les personnes éligibles et intéressées par cette fonction municipale devront faire acte de candidature jusqu'au vendredi 30 avril à 12h exactement.

Rappelons que René Rimaz ayant démissionné avec effet quasi immédiat, la mairie est vacante depuis le 30 mars dernier; le vice-maire, Claude-

Alain Wüthrich, occupe le poste ad interim; ses collègues conseillers municipaux et lui se sont réparti les divers dossiers gérés par le démissionnaire, en attendant que l'élection de juin désigne la personne qui assumera la mairie jusqu'en fin de législature, à savoir jusqu'au 31 décembre 2021.

### Les modalités

La Municipalité rappelle ici quelques précisions importantes concernant la procédure électorale.

Les candidatures devront être présentées dans le délai imparti à l'administration municipale,

chacune sur une liste portant les signatures de dix citoyennes ou/et citoyens possédant le droit de vote en matière communale.

En cas de candidature unique, la personne en question sera déclarée élue tacitement par le Conseil municipal, dans sa séance suivant immédiatement le délai de dépôt des listes. Cet(te) élu(e) entrera donc en fonction immédiatement.

Si aucun-e candidat-e éligible n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés le dimanche 13 juin, un deuxième tour de scrutin sera organisé le 4 juillet prochain. | *cm*

SOCIÉTÉ D'EMBELLISSEMENT DE CORTÉBERT

### Journée de printemps

La société d'embellissement organise le samedi 24 avril une matinée destinée à l'entretien des bancs publics et des places de pique-nique situés sur le territoire de la commune.

Toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de temps pour la société sont les bienvenues.

Rendez-vous sur la place de l'école à 9 heures. | *le comité*



## COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

# Un maire à l'aise, au sein d'une équipe très appréciée

Après 100 jours de fonction, Denis Bessire tire un premier bilan éminemment positif

Il possédait certes une expérience enrichissante du Conseil municipal, où il terminait sa première législature en tant qu'élu de l'Alliance salariés/indépendants. Mais l'an dernier, à l'heure de se porter candidat pour la mairie, Denis Bessire, 44 ans, marié et père de deux enfants, n'en plongeait pas moins dans l'inconnu. Il en est parfaitement conscient, à l'heure de boucler ses cent premiers jours à la tête de l'Exécutif: «le travail est très intéressant, je ne regrette rien de m'y être engagé. Il est pourtant vrai que je n'imaginai pas une telle charge de travail, une présence aussi importante à la Commune.» Fort heureusement, son poste de responsable clientèle, auprès des CFF, lui offre une grande souplesse dans ses horaires professionnels.

## De belles surprises

A cet enfant de Cortébert, établi depuis 21 ans à Corgémont, sa nouvelle fonction a réservé d'emblée de belles surprises, qu'il partage spontanément. «En tant que conseiller, j'avais nettement moins de contacts avec le personnel communal. L'Exécutif ne rencontre guère que les chefs de service. Or à la mairie, l'approche est très différente et l'on collabore étroitement avec tous les employés, techniques autant qu'administratifs. Avec bonheur, j'ai découvert des équipes aussi performantes que sympathiques, qui assurent un fonctionnement optimal de la Commune. Nous autres élus leur sommes sincèrement reconnaissants.»

Quant à la composition actuelle du Conseil municipal, Denis Bessire exprime également une grande satisfaction. «En ouvrant ma première séance en tant que maire, je m'attendais à de relativement longues négociations, pour parvenir à la répartition des dicastères. Or même cette opération n'a pas nécessité de grandes discussions. Il est immédiatement apparu que toutes et tous les élus partageaient une forte motivation au service de la collectivité, avec pour seul objectif d'aller de l'avant efficacement. Conséquemment, la répartition des départements s'est déroulée en toute sérénité, comme la réalisation d'un puzzle facile.»

## Efficace et idéal

Aujourd'hui, chaque élue et chaque élu ayant parfaitement trouvé ses marques, Denis Bessire peut sans hésitation qualifier cette répartition d'idéale, en ajoutant qu'elle est gage de la meilleure efficacité. «J'apprécie beaucoup tous mes collègues individuellement, ainsi que le



Cent jours après son entrée en fonction, Denis Bessire apprécie pleinement les riches collaborations que lui vaut la mairie

groupe soudé que nous formons ensemble. La collégialité règne en maîtresse, durant les séances comme au-dehors, l'entente est excellente et source d'une approche très positive à l'égard de la collectivité locale.»

Soucieux de demeurer le plus proche possible de ses administrés, le nouveau maire s'intéresse de près à tous les dossiers actuels et à venir. Non sans y trouver moult sujets de forte satisfaction.

## Un Conseil unanime pour les éoliennes

Parmi les dossiers actuels les plus intéressants figure évidemment celui des trois éoliennes projetées par BKW-Juvent sur les pâturages des hauteurs. «Cette année, je côtoie davantage les responsables techniques de ce projet et me réjouis beaucoup de l'assemblée municipale du 21 juin prochain.» Une assemblée qui statuera, rappelons-le, sur le plan de quartier valant permis de construire.

Depuis les prémices, le Conseil municipal est unanimement favorable à ce projet. «Les nouveaux élus partagent l'enthousiasme des «anciens», et j'espère que nous réussirons à rallier les citoyens à cette cause.» Et même si la procédure de dépôt public a abouti à une opposition collective, Denis Bessire souligne que les promoteurs se sont montrés très à l'écoute de la population concernée: «Juvent a largement ouvert le dialogue avec

les propriétaires et locataires des terres proches des futures machines. La transparence a toujours baigné ces discussions; les remarques formulées ont été écoutées et suivies d'effets concrets.»

## Fierté légitime

Comme toutes et tous ses collègues de l'Exécutif, le maire se réjouit évidemment que Corgémont puisse reprendre possession de son bâtiment administratif. «Le personnel communal jouira enfin d'un cadre de travail à la hauteur de ses compétences. Et c'est avec fierté que les autorités présenteront notamment, en fin d'année, une salle des sociétés adaptée aux besoins de nos nombreux groupements locaux.» Autre objet de satisfaction, le futur nouveau Home Les Bouleaux: «la Municipalité est responsable uniquement du chemin éponyme, mais elle se réjouit grandement de cette magnifique carte de visite architecturale. A l'été prochain, lorsque s'ouvrira ce nouveau complexe, Corgémont pourra se targuer d'offrir un cadre exceptionnel à ses habitants, de l'entrée à l'école jusqu'aux années de retraite.»

## Patience nécessaire...

Quant au projet d'Energie Corgémont SA, une société dans laquelle la Municipalité est impliquée à raison de 40 pour cent des parts (avec Michel Tschan à la présidence du Conseil d'administration et Denis Bessire en tant que

membre), Denis Bessire attend avec une certaine impatience que le permis de construire aboutisse. «Fort heureusement, si le dossier tarde, nous avons un plan B, pour assurer provisoirement le chauffage et l'eau chaude sanitaire du nouveau home.»

La patience est donc de mise, tout comme dans le dossier sanitaire: «notre premier objectif, en tant qu'élus, consiste évidemment à revoir vivre le village à peu près normalement, la population profiter des dynamiques sociales et des manifestations locales», souligne le maire. En se montrant très reconnaissant envers le médecin de premier recours du village, le Dr Roland Brechbühler, qui s'implique fortement dans la vaccination anti-Covid.

## Un cadre exceptionnel

En conclusion, le maire rappelle que Corgémont atteindra bientôt la barre des 1800 habitants, tous conquis par les nombreux atouts de cette commune: «nous avons tout sur place: des commerces variés et dynamiques, des entreprises en santé, des établissements permettant d'effectuer ici le cursus complet de l'école obligatoire, des infrastructures de garde d'enfants et des lieux de vie exceptionnels pour les seniors, des sociétés locales offrant une palette très large d'activités et de rencontres, un magnifique cadre naturel entourant tout le village. Que demander de plus?». | cm

# La vaccination locale a débuté mercredi

Ainsi qu'il l'avait annoncé il y a quelques temps, le Dr Roland Brechbühler a lancé cette semaine sa campagne de vaccination contre le coronavirus.

A la salle de spectacles, mise gracieusement à disposition par la Municipalité, et grâce à l'aide de diverses personnes que le praticien tient ici à remercier toutes pour le temps consacré à cette action, le médecin vaccineront et son équipe ont administré mercredi 14 avril une cinquantaine d'injections initiales; cette première série a été prescrite à des personnes du groupe A et B inscrites auprès de son cabinet, et qui sont d'ores et déjà convoquées pour la seconde injection.

## Inscriptions possibles

A raison d'une séance par semaine, en principe le mercredi, mais pas obligatoirement, le Dr Brechbühler va continuer à vacciner la population du village inscrite, en suivant la priorisation des divers groupes établie par les autorités sanitaires.

Rappelons que peuvent s'inscrire les habitants de la commune, qu'ils soient ou non patients du cabinet curgismondain. De surcroît, la liste est ouverte également aux habitants de Cortébert et de Sonce-

boz-Sombeval, les deux communes voisines qui sont privées de cabinet médical de premier recours. Les inscriptions sont enregistrées par téléphone au 032 489 11 67 durant les heures d'ouverture du cabinet, ou en tout temps par courriel à l'adresse cabinet.r.brechbuehler@hin.ch

Une fois inscrites, les personnes intéressées à se faire vacciner feront preuve d'un peu de patience; elles seront appelées pour un rendez-vous et vaccinées au fur et à mesure de la disponibilité des doses. A ce sujet, on fera remarquer que les choses bougent favorablement dans le canton.

## Des institutions aussi

Parallèlement à cette campagne, l'équipe du Dr Brechbühler assure également la vaccination des résidents de trois institutions locales. Aussi le cabinet doit-il occasionnellement demeurer fermé durant une demi-journée, la patientèle étant par avance remerciée pour sa compréhension.

Cette campagne locale de vaccination laisse espérer une reprise progressive, cet été, d'une vie sociale dans la commune. Les autorités s'en réjouissent profondément. | cm

## Du chêne, car il le vaut bien

L'Exécutif local a validé mardi dernier le choix des fenêtres qui seront tout bientôt posées sur le bâtiment administratif rénové. Elles seront fabriquées en chêne, un matériau qui respectera le cachet de ce vénérable et magnifique immeuble protégé. On précisera que le prix du modèle choisi entre parfaitement dans le budget prévu pour ce poste. | cm

## Site internet: refonte adjudgée

Créé en 2007, le site internet de la Commune subit cette année une refonte totale, travail que le Conseil municipal vient d'adjudger à l'entreprise biennoise PublicitéRutz. Un des projets 2021 va donc se concrétiser ces prochains mois, en collaboration étroite avec le groupe de travail qui réunit des représentants de l'administration et des autorités. | cm

## COMMUNES DE CORGÉMONT, CORTÉBERT ET COURTELARY AVIS OFFICIELS



# Trois éoliennes des Bises de Cortébert et Corgémont

Information de la fin de la mise à l'enquête le jeudi 8 avril

Les Conseils municipaux de Courtelary, Cortébert et Corgémont informent de la fin du dépôt public du projet en vue de l'implantation de trois éoliennes sur les secteurs des Bises de Cortébert (une éolienne) et de Corgémont (deux éoliennes). Ce projet a été élaboré d'entente avec les communes bourgeoises, BKW, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), les propriétaires et les personnes directement concernées.

Les dossiers de dépôt public ont pu être consultés librement par les intéressés auprès des trois administrations communales de Courtelary, Cortébert et Corgémont du vendredi 5 mars au jeudi 8 avril. De plus deux plages horaires ont été organisées en dehors des heures de bureau, les jeudi 18 mars de 18h30 à 21h et samedi matin 20 mars de 9h30 à 12h, en présence des spécialistes pour répondre aux questions des intéressés.

Les Conseils municipaux informent qu'au total 7 (sept) personnes sont venues consul-

ter les dossiers dans les trois Communes. Aucun habitant des trois villages ni aucune association nationale reconnue de protection de l'environnement, du paysage et de la nature n'ont fait opposition. A ce jour une seule opposition a été reçue. Cette opposition a été organisée par une association hors canton et fondamentalement opposée à l'éolien en Suisse. L'opposition est soutenue par 47 personnes, pour la grande majorité (90 %) habitant hors du périmètre éolien.

Selon le rapport des services spécialisés du canton de Berne, le projet respecte la nature, l'environnement et le paysage et est évidemment conforme à toutes les lois et ordonnances.

Les prochaines étapes pour ce projet sont l'évaluation de cette opposition, puis l'adoption du plan de quartier valant permis de construire par les assemblées municipales de Cortébert et de Corgémont le 21 juin prochain.

| cm de courtelary, cortébert, corgémont

## La Combe: prêts pour la 2<sup>e</sup> étape

Le Conseil municipal a procédé, en séance de la semaine dernière, aux adjudications des travaux nécessaires pour réaliser la deuxième étape du chauffage à distance La Combe. Ont été mandatées une nouvelle fois les entreprises qui avaient donné entière satisfaction lors de la première étape, à savoir la société du Mittelland bernois Staudenmann Bohrtec AG pour

les forages effectués au moyen d'une machine pousse-tube, ainsi que l'entreprise locale Weber Transports et terrassements pour les creusages.

Les travaux vont commencer dès que les conditions météorologiques le permettront de manière stable. Ils consisteront à relier pas moins de 17 maisons individuelles situées au nord et au nord-ouest de la chaudière. | cm

## Une étude par radar

Les autorités ont décidé d'installer tout prochainement le radar pédagogique, que notre commune possède en copropriété avec ses voisines de Cortébert et de Sonceboz-Sombeval, en divers lieux spécifiques et sensibles de la localité.

Cette campagne de mesure et de comptage vise à recenser exactement le nombre de véhicules quotidiens et leurs vitesses de circulation, afin de comparer ces chiffres avec ceux qui avaient été enregistrés

très durant l'année 2019. Cette étude comparative permettra de constater une évolution éventuelle du trafic, qu'elle soit positive ou négative, et de décider, si besoin, de nouvelles mesures à mettre en place sur nos rues.

On rappellera que le radar pédagogique n'est pas utilisé pour infliger des amendes, mais pour informer les conducteurs et les sensibiliser à la prudence.

| cm

## COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



# La rue du Tombet sera bientôt refaite

Le Conseil municipal a procédé la semaine dernière à l'attribution des travaux de réfection de la rue du Tombet (notre photo). Le mandat a été attribué au consortium que forment pour l'occasion les sociétés régionale Marti Arc Jura et locale Wyssbrod. L'Exécutif a ainsi validé la décision prise par le bureau d'ingénieurs RWB, qui a étudié les offres reçues à la loupe des critères préétablis. Les travaux seront effectués dans le courant de l'année. | cm



## Délégué au tourisme

Jura bernois Tourisme a annoncé la création d'une nouvelle commission de communes, qui sera chargée d'étudier les diverses possibilités et manières de promouvoir les avantages touristiques de notre région.

Le Conseil municipal y délègue Philippe Cattin, l'élu en charge, notamment, du tourisme. | cm

## Premières délégations

Avec la campagne actuelle de vaccination, les invitations parviennent de nouveau aux autorités municipales, par des groupements régionaux qui reprennent espoir en la possibilité de se réunir en présentiel.

Ainsi Benjamin Rindlisbacher, maire, prendra-t-il part à l'assemblée générale de Jb.B

(Jura bernois.Bienne), prévue le 21 avril prochain au CIP de Tramelan.

Roxane Bühler participera quant à elle à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert, laquelle se déroulera le mercredi 28 avril à Diesse.

Théo Brand représentera pour sa part la commune à l'assemblée des délégués de BSJB Kultur-Culture (Syndicat de communes pour l'encouragement des activités culturelles Bienne-Seeland-Jura bernois), qui se tiendra le 18 août prochain en un lieu encore à définir. | cm

## SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU

## Tests de dépistage massif dans les écoles

### Appel à la participation

Dès le début du mois de mai, le Canton de Berne offre aux écoles qui le souhaitent la possibilité de pratiquer des tests de dépistage massif. Sur proposition de la direction, la Commission d'école du Syndicat Scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret a décidé d'inscrire l'école à ce programme.

Parmi les nombreux avantages que ces tests apporteront, il faut relever la meilleure protection des élèves et leurs familles grâce à la possibilité de détecter les cas asymptomatiques qui peuvent tout de même transmettre le virus. Cela permettra également une sélection ciblée des personnes à mettre en quarantaine ou en isolement avec moins de risque de quarantaines généralisées et d'école à distance.

Ces tests salivaires se dérouleront pendant les heures de cours, sont sans douleur et sans danger pour les enfants puisqu'il s'agit d'un simple bain de bouche de sérum physiologique (eau

pure légèrement salée). De plus, ils sont anonymes et ne permettent aucune récolte d'informations personnelles.

Le site du Syndicat Scolaire [www.covicou.ch](http://www.covicou.ch) met à disposition plusieurs documents et liens pour répondre aux diverses questions des parents au sujet de ces tests.

Aujourd'hui, nous avons un moyen supplémentaire simple et peu contraignant pour lutter contre la pandémie à notre échelle. Pour qu'il fonctionne, il est cependant nécessaire que l'immense majorité des élèves et du personnel des écoles participent à ces tests.

Pour toutes ces raisons, les autorités du Syndicat scolaire encouragent vivement les parents à poursuivre leur collaboration dans la lutte contre la Covid-19 en inscrivant leur(s) enfant(s) aux tests de dépistage au moyen du formulaire reçu par poste ou téléchargeable sur [www.covicou.ch](http://www.covicou.ch)

| syndicat scolaire covicou

## COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



## Objets encombrants non combustibles

Une récolte des objets non combustibles est organisée le jeudi 22 avril de 8h à 12h et de 13h 15 à 17h.

Les personnes sont invitées à venir déposer leurs objets dans la benne spéciale déposée sur le site de l'Eco-point et contre paiement des émoluments suivants:

- pneu voiture (avec jante) 20 francs
- pneu voiture (sans jante) 15 francs

- pneu tracteur 60 francs
- batterie 10 francs

L'encaissement sera effectué directement sur place.

Les appareils électroniques de bureau, d'informatique et de télécommunication ainsi que l'électronique grand public (téléviseurs, radios, etc.) sont repris sans frais (organisation Swico).

Les frigos, congélateurs, cuisinières et machines à laver sont également éliminés sans frais (organisation S.EN.S). | cm

## NOUVELLE CAMPAGNE DE PRÉVENTION DU BPA

## Dix accidents graves d'e-bike par semaine

L'année dernière, en Suisse, 536 cyclistes ont subi un grave accident de vélo électrique, dont 15 ont perdu la vie. Le nombre de personnes grièvement ou mortellement blessées dans un accident de vélo électrique a doublé par rapport au nombre moyen enregistré pour les cinq années précédentes. Compte tenu de cette évolution, le BPA lance une nouvelle campagne de prévention.

L'essor du vélo électrique en Suisse se poursuit et s'est même renforcé durant la pandémie de coronavirus.

La popularité croissante des vélos électriques se reflète dans les chiffres de l'accidentalité routière. En 2020, 536 personnes ont été grièvement (521) ou mortellement (15) blessées dans un accident de vélo électrique, soit en moyenne 10 par semaine.

### Lancement d'une nouvelle campagne nationale

En réaction à cette hausse des accidents, le BPA lance aujourd'hui une nouvelle campagne nationale de prévention s'adressant à tous les utilisateurs de vélos électriques. Une analyse détaillée des accidents a abouti à la formulation de quelques conseils de sécurité simples: porter un casque, se rendre bien visible même de jour (en roulant les feux allumés,

en portant des vêtements clairs, un gilet de sécurité ou des éléments réfléchissants), conduire en anticipant et en étant toujours prêt à freiner (surtout à l'approche d'un giratoire, d'une intersection ou d'un débouché) et opter pour un vélo électrique doté d'un ABS.

La campagne vise à rendre les utilisateurs de vélos électriques conscients qu'ils sont exposés à un plus grand risque d'accident que les utilisateurs de vélos classiques. En effet, ils atteignent une vitesse en moyenne plus élevée et ne parviennent donc pas toujours à réagir à temps à un événement imprévu. Par ailleurs, le risque de subir des blessures graves en cas d'accident augmente avec la vitesse. Enfin, les autres usagers de la route ne voient souvent les personnes à vélo électrique que tardivement ou sous-estiment leur vitesse. | bpa

## NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Villeret

4808 Phototypie Co., Neuchâtel.

### Villeret

*La ferme familiale des Blancpain, bâtie en 1636 au bord de La Suze, a servi de relais de poste. Agrandie et rehaussée en 1700 par Isaac Blancpain, elle prend son allure de ferme jurassienne au toit à larges pans.*

*En 1735, Jehan-Jacques Blancpain y établit un atelier d'horloger; cette date est considérée comme la fondation de la manufacture de haute horlogerie.*

*Carte postale éditée à Neuchâtel, Phototypie Co, N° 4808.*

*Date du cachet postal: 19 juillet 1909*

© Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat

# Un témoignage richement illustré d'un chantier hors du commun

Les plus belles photos réalisées par Olivier Trummer réunies pour en faire un livre



La patinoire d'Erguël de Saint-Imier construite en 1960 et couverte en 1981 a fait l'objet d'un assainissement durant l'année 2018. Ce projet de toute une région a été suivi par un photographe amateur Olivier Trummer et ses plus belles photos ont été regroupées pour en faire un recueil.

## L'assainissement de la patinoire

Utilisée par les patineurs de la région depuis près de 60 ans, la patinoire avait elle aussi ses soucis de vieillesse. C'est ainsi que les dix communes entre Sonceboz-Sombeval et La Ferrière ont créé Erguël Sport SA pour réaliser un chantier colossal. De ce fait, il a fallu 3000 mètres de câbles tirés, 2000 m<sup>3</sup> de bois régional, 300 mètres de chemins de câbles installés, 200 tonnes de charpentes métalliques, 40 ouvriers sur le chantier durant le second œuvre, 29 séances de chantier,

6 mois de travaux de réalisation pour ne pas empiéter sur la saison de glace 2018-2019.

## Olivier Trummer, photographe amateur et passionné de hockey

Olivier Trummer raconte avec plaisir son parcours depuis sa première photo à la réalisation d'un livre. C'est par hasard qu'il se trouve au bord du chantier, qu'il décide d'en faire ses premières photos. Par la suite, il décide de poster ses photos sur internet, sur la plateforme Flickr. Voyant que ses photos avaient du succès, il continue d'en réaliser, jour après jour. Puis, un jour, Patrick Tanner, Maire de Saint-Imier et Président d'Erguël Sport SA, voit ses photos et prend contact avec lui. Pour la suite des opérations, Rémy Defilippis, directeur de Clientis Caisse d'Épargne Courtelary est contacté pour réaliser un projet avec ses photos qui ne peuvent pas rester dans

un tiroir. C'est ainsi que le travail d'Olivier Trummer réalisé dans l'ombre voit le jour sous forme d'un livre avec pour titre *De la patinoire d'Erguël à la Clientis Arena*.

Ce livre contient également des photos aériennes réalisées par Claude-Alain Aubry et une partie historique avec des documents fournis par Mémoires d'Ici.

## Un cadeau pour le Centre éducatif et pédagogique de Courtelary

Pour la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, cet ouvrage met en lumière la dimension artistique, l'ampleur du chantier et rend hommage aux nombreux corps de métiers qui ont œuvré à ce projet. Ainsi, il a été souhaité que le produit réalisé avec la vente de l'ouvrage soit reversé au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC). Cette association reconnue d'utilité publique accompagne des enfants de 6 à 15 ans qui traversent une situation sociofamiliale difficile. Ouvert toute l'année, ce centre offre 35 places avec capacité d'hébergement. Son directeur, Vincent Delémont, souhaite utiliser ce montant pour une mise en place de tableaux interactifs dans les classes.

## De la patinoire d'Erguël à la Clientis Arena

136 pages, tirage 500 exemplaires, prix: 50 francs.

En vente dès le 12 avril dans toutes les succursales Clientis Caisse d'Épargne Courtelary ainsi que dans les administrations communales des dix communes actionnaires d'Erguël Sport SA. | ef

«Nous apprenons avec un vif plaisir que **Mademoiselle Désirée Adja**, rue du Soleil 28, 2610 Saint-Imier, née en 1997, vient d'obtenir son *Master of Arts* en Science historique et en Histoire à l'Université de Fribourg avec la mention *insigni cum laude*.

Titre de son mémoire: Les relations diplomatiques du roi de Castille Alphonse 10 au 13<sup>e</sup> siècle avec les musulmans d'Espagne.

Toutes nos félicitations à cette jeune femme méritante.

D<sup>r</sup> Robert Uebersax  
Rue du Soleil 10, 2610 Saint-Imier

## AGENDA

### SAMEDI 17 AVRIL

- Permaculture, création d'un jardin communautaire. Cure de Saint-Imier, entre 10h et 16h. S'annoncer au 079 467 92 64 ou 079 696 74 30
- Événement SEL de la Suze, balade et amuse-bouche printaniers. Rdv. gare Corgémont, 14 h
- Soupe aux pois du HC Corgémont, derrière le magasin de la fromagerie, dès 11 h

### DIMANCHE 18 AVRIL

- Fit challenge, place de sport, Péry, 11 h-12 h

### VENDREDI 23 AVRIL

- Randonnée à la découverte de la médecine naturelle par les plantes, organisée par le Parc Chasseral, gare de La Neuveville, 9 h

### SAMEDI 24 AVRIL

- Permaculture, création d'un jardin communautaire. Cure de Saint-Imier, entre 10h et 16h. S'annoncer au 079 467 92 64 ou 079 696 74 30
- Matinée de la société d'embellissement de Cortébert, rdv. place de l'école, 9 h

### DIMANCHE 25 AVRIL

- Fit challenge, place de sport, Péry, 11 h-12 h

### JEUDI 29 AVRIL

- Arrivée de la deuxième étape du Tour de Romandie, La Neuveville-Saint-Imier.

## EXPOSITIONS

- Forest, exposition de photographies de Mathieu Rod, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 2 mai. Mercredi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 14 h-17 h. Entrée libre.
- Orient-Omnibus, exposition de photographies de Pascale Jaquet et Olivier Noaillon, CIP, Tramelan, du 9 avril au 21 mai. Lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 15 h-18 h, dimanche fermé.
- Le ski à travers les âges, de 1900 à nos jours. Rudi Geiser expose ses pièces de collection. CIP, Tramelan, jusqu'au 18 avril. Lundi-vendredi 8 h-22 h, samedi-dimanche et jours fériés 14 h-18 h. Entrée libre.
- Exposition de photos de Noëlle Foucaud et Yann Haenni, Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu'au 30 juin. Tous les jours, 13 h-17 h 30.

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

[BECHTEL-IMPRIMERIE.CH](http://BECHTEL-IMPRIMERIE.CH)

## DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 0018

facile

6		1			2	8		4
	4				6		3	
3					7			9
1	7	2			4			
				3				
			2			5	4	6
9			7					2
	1		4				8	
4		7	1			6		3

Réclame



## «De la patinoire d'Erguël à la Clientis ARENA»

Cet ouvrage richement illustré (150 photos, 136 pages) retrace l'historique des travaux d'assainissement de la Clientis ARENA.

En vente dans les succursales Clientis Caisse d'Épargne Courtelary ainsi que dans les administrations des communes d'Erguël Sports SA.

L'intégralité du produit de la vente du livre sera versée au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC).

Prix de vente  
CHF 50.-

**Clientis**  
Caisse d'Épargne Courtelary

[cec.clientis.ch](http://cec.clientis.ch)


Coronavirus

**VOICI COMMENT  
NOUS PROTÉGER:** 

# QUE DOIS-JE SAVOIR SUR LA VACCINATION ?

La vaccination contre le COVID-19 arrive bientôt. Beaucoup veulent se protéger et protéger les autres, mais certaines questions se posent encore. Informez-vous par Internet ou en appelant l'infoline consacrée à la vaccination contre le COVID-19.

Plus d'informations sur  
[ofsp-coronavirus.ch/vaccination](https://ofsp-coronavirus.ch/vaccination)  
ou au **058 377 88 92**

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP

EXPOSITION « ORIENT-OMNIBUS »

# Moments d'évasion au CIP

Jusqu'au 21 mai, les photographes globe-trotters Pascale Jaquet et Olivier Noaillon exposent les photos de leur dernier grand voyage. 91 photos pour raconter un périple à travers l'Afrique du Nord et l'Asie qui a duré deux ans. Dépaysement garanti!



«Le plus difficile, c'est évidemment de trier toutes nos photos!» avouent-ils en chœur. Un choix d'autant plus cornélien que les photos du couple Jaquet-Noaillon ne sont pas signées. Chaque photographe choisit et traite ses photos de son côté, dans un premier temps, avant de les verser au pot commun de leurs souvenirs d'aventure. Et c'est finalement ensemble qu'ils choisissent lesquelles seront exposées, sans se préoccuper de leur auteur. C'est donc une espèce de quintessence de leur travail photographique en duo qui est offert à la vue des visiteurs sur des tirages papier.

«Nous devons bien avoir un stock de quelque 10000 prises de vues de ce voyage,» admet Olivier Noaillon.

«Le tri s'est déjà fait en grande partie au fur et à mesure

durant le voyage. Et puis nous en avons mis beaucoup à disposition des gens qui nous suivaient via notre compte flickr. Mais nous tenions à en exposer une sélection autrement que sur écran. C'est quand même mieux,» reconnaît Pascale Jaquet, avec un accent de nostalgie.

Il faut dire qu'elle et son compagnon n'en sont pas à leur coup d'essai. En quarante ans de vie commune, ils en ont consacré dix à leurs voyages. Celui dont les images sont visibles au CIP est leur sixième. Il aura duré d'octobre 2016 à octobre 2018.

«L'exposition aurait dû se faire plus tôt, mais la crise sanitaire à évidemment bouleversé nos plans,» explique Mathieu Chaignat, responsable des événements culturels du CIP, qui a appris à jongler avec son

agenda en annulant et reportant les manifestations depuis plus d'une année.

**Un voyage au gré des envies**

«La seule chose que nous avions prévue et réservée, c'était notre cabine sur un porte-conteneurs qui sillonnait la Méditerranée. A partir de notre arrivée à Tanger, les étapes de notre voyage ont été décidées selon nos envies du moment, avec parfois des contraintes météorologiques ou géopolitiques. Nous n'allions pas affronter l'Asie centrale en plein hiver ni nous retrouver reporters de guerre malgré nous en zones de conflit,» explique Pascale Jaquet.

Un voyage sans fil rouge donc, avec toutefois quelques escales incontournables, comme l'Inde où le couple s'est déjà rendu

à maintes reprises. Cette fois, les hasards de la route les ont menés du Maroc en Tunisie, puis en Palestine et en Israël, avant de faire un grand saut à l'est pour visiter la Thaïlande, le Japon et la Malaisie. Après un passage en Inde, au Sri Lanka et au Népal, ils ont ensuite traversé l'Asie centrale, de l'Arménie à la Mongolie, où ils ont pris le Transsibérien pour rallier Moscou, avant de terminer leur tour d'Asie en Turquie.

«Nous avons pris notre temps. Cela n'avait rien du tour du monde en 80 jours! Nous n'avions pas de délai, pas de fil rouge, pas d'idées préconçues sur ce que nous voulions photographier, juste le plaisir du voyage» résume Olivier Noaillon.

Des ennuis? A peine quelques touristes et parfois un certain inconfort dû au fait qu'ils n'ont

que rarement croisé les itinéraires touristiques. Pas de vols, pas de menaces, juste des gens très accueillants partout sur leur route.

**Des impressions fortes de cadre en cadre**

«Il n'y a pas de fil conducteur dans notre exposition. Sa logique, c'est qu'il n'y en a pas,» plaisante Olivier Noaillon. Et il a raison. A peine perçoit-on une certaine volonté de regrouper certains thèmes, portraits, panoramas de montagne, animaux, plans rapprochés de détails, mais pas de cohérence géographique. On saute ainsi de la modernité du Japon aux architectures improbables de l'Inde, en passant par les constructions hyperfuturistes de l'Azerbaïdjan, en croisant les sourires d'enfants d'Asie centrale ou la somptueuse roue d'un paon. Chaque photo éclate par la beauté de sa composition ou de ses couleurs et porte en elle une forte charge émotionnelle.

d'autres endroits où surtout les enfants vous assaillent pour se faire prendre en photo. D'autre encore où les gens passent leur temps à se prendre en selfies. Mais pour qu'un portrait soit réussi, je crois qu'il faut essayer d'établir une vraie relation avec son sujet, qu'il faut l'amadouer et tenter de voir sa vraie nature avant de presser sur le déclencheur. Il n'y a bien sûr pas de vérité absolue, mais je me demande parfois si les millions de photographes armés de leurs téléphones portables se posent des questions sur la valeur réelle des images qu'ils volent un peu au hasard au monde.»

La visite de l'exposition procure en tout cas une véritable impression de voyage, bienvenue par les temps de confinement que nous vivons. De plus, toutes les photos exposées au CIP sont en vente à des prix très abordables, entre 250 et 400 fr., pour des tirages toujours limités à cinq exemplaires. | t/

«Le plus difficile, ce sont les portraits, raconte Pascale Jaquet. Il y a des pays où la photo est très mal perçue, comme au Maroc par exemple, où il est presque impossible de convaincre quelqu'un de se faire photographier. Il y a

**L'exposition « Orient-omnibus » de Pascale Jaquet et Olivier Noaillon restera visible au CIP de Tramelan jusqu'au 21 mai, du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 14h30 à 18h, fermeture le dimanche**



Pascale Jaquet et Olivier Noaillon, deux voyageurs qui cueillent des sourires à travers le monde

PAROISSE RÉFORMÉE

AGORA TRAMELAN

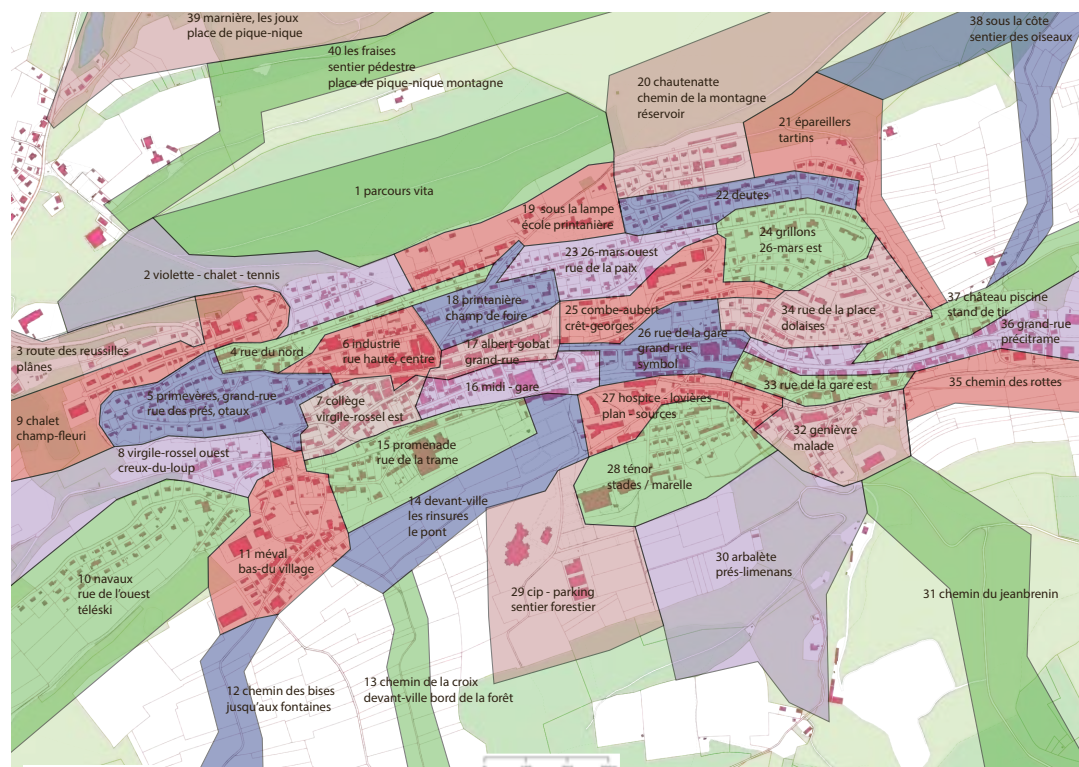
## Merci de votre générosité

Il y a quelques semaines, la paroisse réformée a participé activement à trois actions en faveur des plus démunis. Le samedi 14 mars, c'était la soupe de Carême au sein de la paroisse catholique, le samedi 20 mars c'était l'action Vente de roses et de chocolat équitables et le samedi 27 mars, la traditionnelle vente de Pâques vécue sous une autre forme. Grâce à la participation active des organisateurs et des bénévoles, grâce aux dons en nature et la présence des uns et des autres, les montants suivants ont pu être versés en faveur des plus démunis: vente de Pâques 1583 francs; vente de roses et de chocolat équitables 943 fr. 75 et 262 fr. 50 pour la soupe de Carême.

En ces temps de crises sanitaires, les membres du Conseil de paroisse, tiennent, avec beaucoup de reconnaissance, à remercier très sincèrement et de tout cœur les responsables de ces animations, les nombreux bénévoles de l'ombre et toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réussite de ces actions. Merci infiniment de votre solidarité envers les plus démunis! | lva

# Grande chasse aux déchets du 19 au 24 avril

L'association culturelle Agora met ses talents d'organisateur au service de la communauté



En hibernation depuis plus d'une année à cause de la pandémie, les membres d'Agora, groupe d'animation culturelle de Tramelan, se languissent

de ne pouvoir mettre sur pied concerts et autres événements. Ils ont donc décidé de sortir de leur léthargie et de mettre à contribution leurs

talents d'organisateur d'une manière différente, en proposant un grand ramassage de déchets dans le village et ses alentours. Pour que le plus

grand nombre puisse y participer, l'action se déroulera sur une semaine, du 19 au 24 avril. La commune a déjà été taguée en différentes zones de tailles variables, ce qui permettra également aux familles de prendre part à l'action avec leurs enfants.

Les personnes interpellées par l'amoncellement de déchets sauvages et désireuses de se joindre à cette chasse aux débris peuvent s'inscrire très facilement. Il suffit de se rendre sur le site internet de la commune: [www.tramelan.ch](http://www.tramelan.ch), de choisir un secteur à nettoyer et de transmettre son inscription à [chasseauxdechets@outlook.com](mailto:chasseauxdechets@outlook.com) ou au 078 405 89 07. Des sacs-poubelle non taxés ainsi que des gants seront mis gratuitement à disposition et la précieuse récolte devra être déposée à la déchetterie de Tramelan, durant les heures d'ouverture ou le samedi 24 avril entre 14h et 16h, dans une benne dédiée. L'ensemble des déchets recueillis sera pesé. Pour rendre l'événement un peu plus fun, les participants qui le souhaitent

pourront envoyer une photo d'eux et de leur récolte, afin de donner de la visibilité à cette action sur les réseaux sociaux du groupe Agora, et un tirage au sort permettra à l'une des personnes inscrites de remporter la somme de 100 francs en 20 Promos.

Plus il y aura de monde engagé, plus la démarche aura de répercussions positives. Alors rejoignez-nous! | sg

[www.tramelan.ch/nouvelles/événements](http://www.tramelan.ch/nouvelles/evénements)  
[www.facebook.com/animationAGORA](https://www.facebook.com/animationAGORA)  
 078 689 69 40  
**Inscriptions:**  
[chasseauxdechets@outlook.com](mailto:chasseauxdechets@outlook.com)  
 078 405 89 07

Décali rédactionnel  
**MERCREDI 9H**

**PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

# Des courses d'écoles autrement dans le Parc Chasseral

Le Parc Chasseral étoffe son offre d'animations pédagogiques à destination des écoles enfantines, primaires et secondaires du Parc et des alentours permettant la découverte des richesses de la région. Un nouvel atelier de construction sur le thème des énergies renouvelables et des visites sur des fermes viennent compléter les propositions existantes.



L'animation « Un jour à la ferme », en collaboration avec Ecole à la ferme, permet aux élèves de découvrir la production alimentaire et ses enjeux avec l'exploitant(e) le matin et un animateur pédagogique l'après-midi, photo: © Parc naturel régional Chasseral

Le Parc Chasseral propose ces animations sur des thèmes comme l'énergie, les plantes comestibles, les arbres-habitats ou le paysage dans une perspective d'éducation en vue d'un développement durable. Chacune de ces sorties d'une demi-journée à une journée sont guidées par un animateur pédagogique, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur. En plus de huit lieux de départ accessibles en trans-

ports publics à 30 minutes de Bienne ou Neuchâtel, les animateurs peuvent se déplacer, sur demande, à proximité des écoles qui se trouvent dans le périmètre du Parc, afin de réduire les trajets en transports publics en cette période sanitaire compliquée.

**Expérimenter les énergies renouvelables**

Nouveauté cette année, le Parc propose pour les élèves

du cycle 2 une animation inédite de découverte des énergies renouvelables et un atelier de construction de maquettes solaires, en collaboration avec le Moulin de Bayerel, à Val-de-Ruz. Au programme: découverte ludique des différentes sources d'énergie, montage d'un petit four solaire, découverte des mécanismes, moyen-âgeux et modernes, de la scierie et du moulin à céréales. La journée se termine



Le Parc Chasseral propose aux élèves de la région de passer une demi-journée ou une journée dans la nature, en 8 lieux emblématiques du Parc ou près de l'école, photo: © Parc naturel régional Chasseral

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38 000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

| parc naturel régional chasseral

en apothéose avec la construction d'une maquette de bateau solaire.

**Un jour à la ferme**

Après une année test en 2020, le Parc propose également de vivre *Un jour à la ferme* dans une exploitation agricole de la région. Guidés par l'exploitant, les élèves expérimentent les activités quotidiennes de la ferme, découvrent les secrets de production d'aliments typiques et dégustent un produit de la ferme. Un animateur pédagogique du Parc Chasseral expose les liens entre agriculture et biodiversité, et suscite la réflexion sur les enjeux liés à l'alimentation. Cette offre est mise en place en collaboration avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) et la Fédération rurale Interjurassienne (FRI), d'après le programme *Ecole à la ferme*.

| parc naturel régional chasseral



En collaboration avec le Moulin de Bayerel, le Parc propose un nouvel atelier de découverte des énergies renouvelables et un atelier de construction de maquettes solaires, photo: © Moulin de Bayerel

**Compléments d'information et formulaires d'inscriptions:**  
[www.parcchasseral.ch/ecoles](http://www.parcchasseral.ch/ecoles)

**AEMO JURA BERNOIS**

## Dix ans au service des familles du Jura bernois

Le 8 avril, l'AEMO organisait une conférence de presse à Tavannes en présence du Conseiller d'Etat Pierre-Alain Schnegg pour rappeler l'existence de cette association et en souligner les atouts pour les familles en difficulté

Peter Gasser, président de l'AEMOjb, expliquait en préambule l'histoire de l'association depuis ses premiers balbutiements à ce jour.

Automne 2007: le CJB mandate sa section Santé publique et Prévoyance sociale pour réfléchir à la mise en place d'un projet pilote AEMO du Jura bernois.

Printemps 2009: la direction de la *santé publique* et de la *prévoyance sociale* du canton de Berne accorde le financement demandé pour lancer le projet pilote.

1<sup>er</sup> septembre 2010: début du projet pilote – ouverture du service avec l'entrée en fonction de Willy Baumgartner et Norina Messer.

16 avril 2012: lettre du Conseiller d'Etat Philippe Perrenoud au CJB annonçant la pérennisation du service et l'augmentation de sa dotation en personnel de 1,2 à 2,75 EPT (dotation identique aujourd'hui).

1<sup>er</sup> septembre 2012: entrée en fonction de Dominique Bessire et Yves Chopard.

24 octobre 2012: Assemblée constitutive de l'Association AEMO du Jura bernois.

Février 2016: engagement de notre première stagiaire HES-EP2 (AEMO = entreprise formatrice) et organisation de

notre première journée réunissant plusieurs familles.

Mars 2020: arrivée du Covid-19 et adaptation du fonctionnement de l'AEMO en conséquence.

1<sup>er</sup> septembre 2020: 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AEMO.

Janvier 2021: accueil de la 500<sup>e</sup> famille ayant fait appel à l'AEMO (plus de 400 familles et près de 1000 enfants suivis à ce jour).

Aujourd'hui, l'AEMO est membre de quatre associations (objectifs: représentation – participation aux débats sur le fonctionnement et le développement des prestations socio-éducatives de la partie francophone du canton de Berne – se tenir au courant de ce qui se fait ailleurs), à savoir:

- l'AOUP (Association des Œuvres d'Utilité Publique de l'ancien district de Courtelary);

- la PIEA (Plateforme des Institutions pour Enfants et Adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone – [www.la-plateforme.ch](http://www.la-plateforme.ch));

- le GAS (Groupement d'Action Sociale du Jura bernois – [www.gasjb.ch](http://www.gasjb.ch));

- l'apemo.ch (Groupement des AEMO et pratiques en milieu ouvert de Suisse latine – [www.apemo.ch](http://www.apemo.ch)).

**Mission de l'AEMO du Jura bernois**

La mission de l'AEMO du Jura bernois s'inscrit dans le mouvement général de l'action sociale, éducative et sanitaire qui tend à favoriser le maintien des personnes en difficulté dans leur réseau d'appartenance. L'AEMO s'intègre également dans le champ de la protection de la jeunesse.

Deux notions sont essentielles pour l'AEMO: le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance (famille, école, vie associative, etc.) et la prévention.

Les interventions de l'AEMO du Jura bernois se situent prioritairement au niveau éducatif. Par extension, il lui arrive régulièrement de faire des incursions dans les domaines scolaire et professionnel, ceci en partenariat avec les personnes et services compétents (enseignants, médiateurs scolaires, orientation professionnelle, etc.).

Le travail de l'AEMO se veut intensif et limité dans le temps. Il a pour objectifs d'aider les parents à mobiliser leurs compétences (élaboration et main-

tien d'un cadre éducatif par exemple), reprendre confiance en soi, contacter des personnes-ressources (proches ou professionnelles).

Les intervenants socio-éducatifs de l'AEMO (quatre se partageant 2,5 EPT) aident également les enfants à respecter le cadre, à négocier avec leurs parents et à développer des relations constructives à l'extérieur. Ils veillent à ne pas prendre trop de place dans la famille et, si les difficultés devaient perdurer, augmenter ou sortir de leur champ de compétences, à orienter les parents et enfants vers des services adéquats.

Au fil des ans, l'AEMO a mis sur pied diverses activités communautaires. En organisant des ateliers, sorties ou autres rencontres réunissant plusieurs familles, parents ou enfants autour d'une thématique, elle offre des espaces de rencontres et d'échanges très appréciés.

**Informations complémentaires**

Les prestations de l'AEMO sont gratuites et offertes à toutes les familles domiciliées dans le Jura bernois, lesquelles peuvent accéder directement au service.

Elles s'adressent aux enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans.

Elles peuvent s'étendre entre 3 mois et 2 ans, la durée moyenne étant de 11 mois. Le cadre d'intervention (demande, objectifs, bilans, etc.) figure dans un contrat de collaboration établi au début de la démarche et signé par les parties.

**Fonctionnement de l'AEMO du Jura bernois**

Le fonctionnement de notre service est présenté de manière assez précise sur notre site [www.aemojb.ch](http://www.aemojb.ch), notamment sous les rubriques *Rencontre*, *Contrat*, *Suivi* et *Bilan*.

A ce sujet, nous sommes heureux de constater qu'aujourd'hui beaucoup de familles s'adressant à l'AEMO ont parcouru notre site avant de participer au premier entretien préalable!

**Perspectives d'avenir**

Le contrat de prestations (descriptif et financement), la mission, le fonctionnement et surtout la facilité d'accès (service à la population, prestations gratuites pour les familles, pas d'aide contrainte) propre à l'AEMO du Jura bernois est véritablement une spécificité romande puisque ce type de services n'existe pas dans la

partie alémanique du canton (ni dans les cantons alémaniques en général).

Aujourd'hui, nous observons que les AEMO latines tendent à diversifier leurs prestations afin de développer davantage le travail ambulatoire (suivis plus intensifs; suivis des jeunes de 18 à 25 ans; interventions dans les écoles).

Dans notre région, deux extensions éventuelles des prestations de l'AEMO ont été évoquées, voire fortement désirées, par des professionnels du réseau au cours des dernières années, à savoir:

- offrir nos prestations à l'ensemble des familles francophones de la région, notamment à Bienne, projet initié par le CAF en 2018;

- suivre des jeunes de 18 à 25 ans en difficulté (réflexions en cours depuis 2017 dans les SSR et à la PIEA).

Ces réflexions sont actuellement à l'arrêt et nous consacrons toute notre énergie à poursuivre au mieux la mission première de l'AEMO du Jura bernois en répondant rapidement aux demandes des familles.

| aemojb

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

## Covid-19: priorité au vaccin à Tavannes

Afin d'augmenter prochainement le rythme de la vaccination souhaitée par le canton de Berne et en prévision de l'arrivée de grandes quantités de vaccins, le centre de Tavannes est désormais dédié uniquement à la vaccination.

Depuis la fin de la semaine dernière, les tests de dépistage ne s'effectuent plus au centre de Tavannes. Ils se font désormais uniquement sur les sites de Moutier et de Saint-Imier où les horaires d'ouverture sont: du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Les personnes qui souhaitent se faire dépister

peuvent prendre rendez-vous au numéro de téléphone unique pour tous les sites 032 942 20 00.

Le centre de vaccination de Tavannes étendra donc ses horaires d'ouverture ces prochaines semaines afin d'assurer un fonctionnement 7 jours sur 7.

| hjb

PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX

## Stéphanie Niederhauser, préfète du Jura bernois réélue

C'est avec joie et satisfaction que le PLR du Jura bernois a appris la nouvelle de la réélection de Stéphanie Niederhauser à sa propre succession.

Nous ne pouvons que relever la qualité du travail accompli lors de cette première législature, ainsi que la capacité de prendre des décisions et surtout de les assumer. Analytique et déterminée, notre Préfète a su remplir son mandat avec dévouement et compétence, avec bienveillance et rigueur. C'est aussi pourquoi nous nous réjouissons de voir que l'ensemble de son travail

est ainsi récompensé et surtout qu'elle peut le poursuivre avec sérénité.

Le PLR du Jura bernois tient par ces quelques lignes à féliciter notre Préfète pour cette nouvelle législature de quatre ans. Garante de nos institutions, soutien de communes et au service de nos citoyens, la Préfecture va jouer un rôle prépondérant ces prochaines années et nous comptons sur l'expérience de Stéphanie Niederhauser, pour mener à bien l'ensemble des dossiers qui lui incombent.

| comité plr jura bernois

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

## A la découverte de la médecine par les plantes



Sur les pas d'Hildegarde... une sortie guidée du Parc Chasseral dans les coteaux de La Neuveville, à la découverte de la tradition de la médecine par les plantes, photo: © Parc Chasseral

Le Parc Chasseral invite à une randonnée en quête de connaissances de la médecine par les plantes, sur les traces d'Hildegarde de Bingen, figure historique du Moyen Age dont les écrits résonnent aujourd'hui. Le guide mènera les participants dans les coteaux de La Neuveville, afin d'y inventorier les plantes médicinales et

livrera anecdotes et recettes de la pratique d'Hildegarde. Une surprise musicale rendra hommage à cette femme également compositrice.

### Renseignements pratiques et inscriptions

- Date et horaire: vendredi 23 avril, 9h-13h

- Départ/arrivée: gare de La Neuveville  
- Prix: adultes 60 francs par adultes, 30 francs enfants de moins de 12 ans

- La sortie sera adaptée aux mesures sanitaires en vigueur. Le nombre de participants est limité et l'inscription obligatoire.

- Informations et inscriptions auprès du guide: Sylvain Garraud, naturopatheherboriste-enseignant et naturaliste, 076 358 18 04, contact@sylvain-garraud.ch, www.sylvain-garraud.ch

| parc naturel régional chasseral

RECETTE D'ICI

## Penne Tre P

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

Mise en place

- 2 cc sel
- 400 g penne
- 100 g jambon cru
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 4 tomates séchées à l'huile
- 50 g parmesan

Cuisson

- 1 cs huile d'olive
- 1 dl crème entière
- 100 g petits pois surgelés
- Sel et poivre



Tre P signifie: prosciutto pour jambon, piselli pour petits pois, panna pour crème

PRÉPARATION

1 Porter deux litres d'eau à ébullition avec le sel dans une grande casserole. Ajouter les penne, les cuire «al dente», les égoutter, les rincer à l'eau froide, réserver. Couper le jambon en dés, réserver. Peler l'oignon et l'ail, hacher, réserver. Egoutter les tomates séchées sur un papier de ménage, émincer, réserver. Râper le fromage, réserver.

2 Chauffer l'huile fortement dans une poêle. Ajouter le jambon en dés, rissoler, du feu. Ajouter l'oignon et l'ail hachés, faire revenir une à deux minutes hors du feu. Remettre la poêle sur le feu. Ajouter la crème entière, les tomates séchées et les petits pois surgelés, chauffer rapidement. Ajouter les pâtes cuites, mélanger. Assaisonner. Dresser dans un plat chaud. Saupoudrer le plat de pâtes du parmesan râpé. Servir de suite.

Rubrique offerte par

**Nous avons le vin qu'il faut pour accompagner votre recette**

**CHIESA VINS 1905** Dr-Schwab 6 • 2610 St-Imier • 032 941 23 55  
www.chiesavins.ch • info@chiesavins.ch

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE FORMATION BERNE

## Formation Berne salue les tests de masse dans les écoles

Mesures Corona dans les écoles – Formation Berne soutient la procédure de test de masse dans les écoles telle que communiquée le 9 avril par le canton

Formation Berne dit oui aux tests de masse dans les écoles, car des tests menés régulièrement permettent de protéger davantage les enseignant-es, les directions d'écoles, les élèves et les étudiant-es. Il est ainsi plus facile et plus sûr de maintenir l'enseignement en classe. Le dépistage de masse permet de détecter de manière précoce les élèves asymptomatiques, mais contaminés, d'éviter une recrudescence des cas et, par conséquent, des absences massives d'enseignant-es et d'élèves.

L'association professionnelle est par ailleurs favorable aux tests de masse parce qu'ils répondent à de nombreuses préoccupations des écoles, des ensei-

gnant-es et des directions d'école et parce qu'ils sont basés sur le volontariat. Formation Berne est persuadée que grâce aux tests de masse, une plus grande liberté pourra être retrouvée à moyen terme et que, par exemple, des manifestations parascolaires pédagogiquement intéressantes pourront à nouveau avoir lieu.

Les tests de masse représentent un pas dans la bonne direction. Formation Berne demande une fois de plus avec insistance que les autorités sanitaires du canton de Berne fassent usage de la liberté qui leur est reconnue et que les enseignant-es, les directions d'école et les professionnels d'autres corps de métier ayant de nom-

breux contacts sociaux directs puissent être vaccinés en priorité.

Formation Berne est l'association professionnelle de tous les professionnels de l'enseignement du canton de Berne. Elle représente les intérêts des enseignants, des professionnels de l'enseignement spécialisé, des directions d'école, des professeurs et des rectorats. Formation Berne compte plus de 10000 membres, dont la partie francophone organisée sous le nom SEFFB (Syndicat des Enseignants francophones de Formation Berne).

| association professionnelle formation berne



JG

## URGENCES

## PHARMACIES DE GARDE

**SAINT-IMIER**  
Du 16 avril au 22 avril: Pharmacie-plus du Vallon, 032 942 86 86  
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45  
Dimanches et jours fériés: 11 h-12h, 19h 15-19h45

**TRAMELAN**  
Du 16 avril au 22 avril: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas  
Dimanches et jours fériés: 11 h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

## AMBULANCE ET URGENCES

144

## MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT**  
24 heures sur 24 0900 900 024  
www.cabineturgencesbienne.ch

**DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE**  
24 heures sur 24  
032 941 37 37

**TRAMELAN** 0900 93 55 55  
En semaine: 18h-8h  
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

## PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

**VALLON DE SAINT-IMIER**  
0800 225 500  
Par 8: 0848 778 888

## SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

## SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER**  
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie  
079 439 28 95  
samaidd@bluewin.ch  
www.samaidd.com

**SASDOVAL SAINT-IMIER**  
rue de Jonchères 60  
032 941 31 33  
sasdoval@bluewin.ch  
www.sasdoval.ch

**SERVICE DU BAS-VALLON**  
032 358 53 53  
Tél. national 0842 80 40 20  
secretariat@sasdbasvallon.ch  
www.sasdbasvallon.ch

## GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

## LOISIRS

## ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN** rue du Pont 20  
Jeudi: 16h-18h  
Vendredi: 17h-21h

## CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE**  
Mercredi: 13h-18h  
Jeudi: 13h30-18h  
Vendredi: 13h-22h  
www.cajpery.wix.com

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE SAINT-IMIER**  
rue du Midi 6  
Sur rendez-vous, en principe:  
lundi et mercredi: 9h-17h  
032 941 55 45  
cejare@cejare.ch  
www.cejare.ch

**MÉMOIRES D'ICI**  
SAINT-IMIER rue du Midi 6  
Lundi et jeudi: 14h-18h  
032 941 55 55  
contact@m-ici.ch  
www.m-ici.ch

## ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIER**  
rue du Marché 1  
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets  
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)  
Jeudi et vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans  
032 940 12 17  
espacejeunesse@saint-imier.ch  
www.e-j-e.ch  
espacejeunesseerguel  
espacejeunesse.derguel

## BIBLIOPUS UPJ

www.bibliopus.ch

**CORGÉMONT** gare  
Mardi 11 mai: 15h 15-17h

**LA FERRIÈRE** commune  
Samedi 17 avril: 9h 45-11 h 45

**FRINVILLIER**  
Mardi 27 avril: 16h30-17h 15

**ORVIN** centre du village  
Mardi 27 avril: 17h 45-19h30  
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

**PLAGNE** ancienne école primaire  
Vendredi 30 avril: 17h30-19h 15

**ROMONT** entrée du village  
Vendredi 30 avril: 16h-17h

**SONCEBOZ-SOMBEVAL** commune  
Mardi 4 mai: 16h30-19h30

**VAUFFELIN** place du village  
Vendredi 30 avril: 14h30-15h30

## BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET** collège  
Mardi: 17h-18h30

**CORTÉBERT**  
école, rez-de-chaussée  
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

**COURTELARY** collège  
Lundi: 15h-17h30  
Mardi: 17h-19h  
Jeudi: 15h-16h30  
Vendredi: 9h30-10h30

## BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER

rue du Marché 6

Horaires spéciaux  
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables  
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41  
bibliotheque@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch/bibliotheque  
Catalogue en ligne: nouveautés

## SONVILLIER collège

Lundi: 17h-19h  
Mercredi: 16h-18h

**PÉRY-LA HEUTTE** collège  
Mardi: 15h 15-17h 15  
Jeudi: 17h-19h

**VILLERET** rue principale 20  
Mardi: 9h-10h, 15h-18h  
Jeudi: 18h 15-19h

## CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY** Grand-Rue 21  
PARCOURS DÉCOUVERTE  
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT  
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX  
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13  
welcome@chezcamillebloch.swiss  
www.chezcamillebloch.swiss

## GYMNASTIQUE

**CORGÉMONT** halle de La Combe  
Gym Tonic: mercredi 14h-15h  
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h 10  
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.  
079 735 33 74

**ORVIN** halle  
Lundi: 16h30

**PÉRY-LA HEUTTE** halle de Péry  
Lundi: 14h 15  
Leçons ouvertes à tout le monde

## PLAGNE

centre communal  
Lundi: 19h45  
(sauf vacances scolaires)

**SONCEBOZ**  
halle de gymnastique  
Ladyfit: mardi 20h 15-21h 15  
60 francs/an  
Etudiantes 30 francs/an  
ladyfitsonceboz@gmail.com

## LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIER** rue du Marché 6  
Mercredi et vendredi: 15h-18h  
Maria Concetta Houriet  
Renseignements: 032 941 14 22  
032 941 51 41  
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque

## MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN**  
chemin des Lovières 13  
1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h  
Lundi-vendredi: 13h-18h  
Mercredi: 13h-20h  
032 486 06 06  
cip@cip-tramelan.ch  
cip-tramelan.ch

## MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES** chapelle  
Sur réservation 079 797 33 53  
e.rm.geiser@bluewin.ch

**LONGINES SAINT-IMIER**  
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h  
Réservation recommandée

**MUSÉE DE SAINT-IMIER**  
Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.  
032 941 14 54  
musee@saint-imier.ch  
www.musee-de-saint-imier.ch

**MAISON DES SARRASINS**  
ORVIN au cœur du village  
Ouvert sur demande, entrée libre  
032 358 18 35, 032 358 17 27  
erwinlechot@bluewin.ch

## SKI ALPIN

**BUGNETS-SAVAGNIÈRES**  
www.chasseral-snow.ch  
Ecole suisse des sports de neige:  
079 611 79 91

**TÉLÉSKIS DES PRÉS-D'ORVIN**  
www.presdorvin-ski.ch

**TÉLÉSKIS DE TRAMELAN**  
032 487 52 66  
www.teleski-tramelan.ch

## SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 17 et du 18 avril assuré par Adrien Stolz et Alexandre Jean-maire, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

## COMMUNES

## AGENCE AVS

**DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE**  
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-12h  
032 485 01 53  
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

## ADMINISTRATIONS

**CORGÉMONT**  
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h  
Vendredi: 8h30-11h30  
Grand-Rue 15  
2606 Corgémont  
032 488 10 30  
admin@corgemont.ch  
www.corgemont.ch

**CORMORET**  
Lundi: 15h-18h  
Mercredi: 14h30-16h30  
Jeudi: 9h30-12h  
Vieille-Route 1  
2612 Cormoret  
Administration: 032 944 15 13  
Mairie: 032 944 20 71  
Voyer: 079 381 68 60  
contact@cormoret.ch  
www.cormoret.ch

**CORTÉBERT**  
Lundi et mardi: 10h-12h  
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h  
Rue du Collège 3  
2607 Cortébert  
032 489 10 67  
Fax: 032 489 19 27  
admin@cortebert.ch  
www.cortebert.ch

**COURTELARY**  
Lundi-jeudi: 8h-12h  
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone  
Grand-Rue 58  
2608 Courtelary  
032 944 16 01  
admin@courtelary.ch  
www.courtelary.ch

**LA FERRIÈRE**  
Lundi-vendredi: 10h-12h  
Mardi et jeudi: 16h-17h30  
Rue des Trois-Cantons 20  
2333 La Ferrière  
032 961 12 77  
Secrétariat: info@laferriere.ch  
Finances: commune@laferriere.ch  
www.laferriere.ch

**MONT-TRAMELAN**  
Lundi: 16h-18h  
Métairie des Princes 13  
2723 Mont-Tramelan  
032 487 62 53  
info@mont-tramelan.ch

**ORVIN**  
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30)  
Mercredi: 10h30-12h  
Jeudi: 16h-18h  
Vendredi: 10h30-12h  
La Charnière 6  
2534 Orvin  
032 358 01 80  
administration@orvin.ch  
www.orvin.ch

**PÉRY-LA HEUTTE**  
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-12h  
Grand-Rue 54  
2603 Péry  
032 485 01 50  
commune@pery-laheutte.ch  
www.pery-laheutte.ch

## RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30  
Mardi-vendredi: 8h-12h  
Rue du Collège 5  
2616 Renan  
032 962 65 00  
Fax: 032 962 65 05  
info@renan.ch, admin@renan.ch  
www.renan.ch

## ROMONT

Mardi: 16h-18h  
Jeudi: 10h-12h  
Route Principale 1  
2538 Romont  
032 377 17 07  
info@romont-jb.ch  
www.romont-jb.ch

## SAINT-IMIER

CONTACTS TÉLÉPHONIQUES  
Lundi-jeudi: 8h-11h30, 14h-17h  
Vendredi: 8h-11h30, 14h-16h  
Accès aux locaux possible sur rendez-vous  
Rue Agassiz 4  
2610 Saint-Imier, CP 301  
032 942 44 24  
Fax: 032 942 44 90  
info@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch

## SAUGE

Mardi et jeudi: 15h-17h  
Haut du Village 8  
2536 Plagne  
032 358 20 25  
Fax: 032 358 20 26  
info@sauge-jb.ch  
www.sauge-jb.ch

## SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi: 8h-12h, 16h-18h  
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30  
Rue des Prés 5  
2605 Sonceboz-Sombeval  
CP 47  
032 488 33 00  
Fax: 032 488 33 01  
secretariat@sonceboz.ch  
www.sonceboz.ch

## SONVILLIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET  
Mardi et mercredi: 8h-12h  
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h  
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1  
2615 Sonvilier  
032 941 11 20  
Fax: 032 941 19 73  
administration@sonvilier.ch  
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:  
032 940 14 86

– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66  
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:  
032 961 15 49

**TRAMELAN**  
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45  
Mercredi: 14h-16h45  
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h  
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h  
Hôtel de Ville  
2720 Tramelan  
032 486 99 99  
Fax: 032 486 99 80  
www.tramelan.ch

**VILLERET**  
Lundi-vendredi: 9h-12h  
Rue Principale 24  
2613 Villeret  
032 941 23 31  
admin@villeret.ch  
www.villeret.ch

## Réclame

**F. VORPE**  
POMPES FUNÉBRES  
A votre écoute  
Service jour et nuit  
Espace famille - Salle de recueillement  
032 489 12 38 / 079 250 39 04  
www.pfvorpe.ch

## Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary.

Envoyez-nous vos textes à [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

## IMPRESSUM

## Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Heures d'ouverture:** lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

**Mise en pages**  
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

**Délais de remise des publications**  
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir  
Officiel: mardi 12h  
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

**Tarif des annonces**  
Sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel:** 98 fr.

**Impression:** Druckzentrum Bern  
**Distribution:** La Poste

imprimé en  
suisse

**ATTENTION** Tous les horaires d'ouverture ci-dessus sont les habituels.  
En raison de la crise sanitaire, merci de vous renseigner auprès des instances concernées.



FC SAINT-IMIER / TEAM ERGUËL 

# Et si l'on reparlait un peu de football sur nos talus ?

Pas besoin d'en rajouter sur ce que la pandémie a pesé et pèse encore sur de multiples activités, le sport et le football en particulier est touché. Pour les jeunes, la compétition a repris depuis quelques semaines, mais dans des conditions bien inhabituelles. Seules les équipes et leur staff ont droit à être présents au stade. Parents, amis sont relégués à patienter hors des enceintes sportives. Au mieux et selon la configuration des installations, c'est sur une zone publique, derrière des grillages qu'ils peuvent épier ce qui se passe sur la pelouse. Après le mercredi 14 avril, les autorités auront peut-être assoupli cette situation bien malheureuse. Peut-être pourrez-vous même siroter une boisson à l'extérieur de tout estaminet, un peu comme en terrasse. Mais toujours avec un double-mètre dans la poche et bien sûr un masque enlevé épisodiquement pour avaler une gorgée. Courage, nous nous approchons presque du *c'était mieux avant*. C'était vraiment mieux avant, las de s'habituer à la vie d'aujourd'hui, mais restons prudents pour que les assouplissements ne soient pas qu'un feu de paille.

Pour les équipes actives, c'est bien différent. Pour l'heure, les entraînements ont repris, mais sans contact, comme si l'on inventait un nouveau football. Pour eux aussi des assouplis-

sements sont attendus très prochainement. Une remise en condition au travers de rencontres de préparation est prévue durant le mois d'avril. La véritable compétition est prévue pour le mois de mai. Ronaldo mon frère Ronaldo ne vois-tu rien venir? Messi, je vois l'herbe qui poudroie et le soleil... au bout du tunnel!

| gde

JC Team Béroche-Bevaix  
– Team Vallon Saint-Imier I 0-3  
JC Grpm Le Parc – Team Vallon Saint-Imier I 3-1  
JD Team Vallon Saint-Imier I  
– FCFF Deportivo II 8-0  
JD Team Vallon Saint-Imier II  
– Audax-Friul 2-1

Samedi 17 avril

JE 10h, Sonvilier: Team Erguël Saint-Imier III – Team Trois Lacs  
JB 14h, Sonvilier: Team Erguël Sonvilier II – Grpm Le Parc  
JC 15h: Team Erguël Saint-Imier I – Team Trois Lacs

Mercredi 21 avril

JE 17h45, Sonvilier: Team Vallon Saint-Imier I – Ticino  
JD 18h15: Team Vallon Saint-Imier I – Grpm Le Parc  
JC 18h30: Team Vallon Saint-Imier I – Audax-Friul

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous [www.fcsaintimier.ch](http://www.fcsaintimier.ch)



Le ballon va bientôt sortir de l'ombre

FIT CHALLENGE PÉRY ET ENVIRONS 

## Bouger sans restriction en plein air

Avis à ceux qui souhaitent se dégourdir, bouger, faire du sport, qui n'en peuvent plus d'être privés de salle de sport ou de club de fitness



Venez rejoindre le groupe. Heureux de la bonne fatigue ressentie après cette première séance sous le soleil.

Un nouveau concept de sport en plein air où chacun va à son propre rythme pour une séance d'une heure vient d'être mis sur pied dans la région. Deux frères

se sont lancé le défi de réussir à motiver les gens qui n'ont plus de possibilités de faire du sport dans un fitness ou autre en raison de la Covid ou qui

ne trouvent tout simplement pas ou plus la motivation de faire du sport seuls chez eux, ou en ligne. C'est pourquoi ils ont décidé de mettre sur pied

une séance de sport tous les dimanches matin de 11 h à 12 h, sur la place rouge de la halle de sport à Péry.

Que vous soyez sportifs chevronnés ou sportifs du dimanche, jeunes, plus âgés, n'a pas d'importance, tout le monde est le bienvenu, l'essentiel étant de se faire du bien. Les exercices sont adaptables à tous les niveaux.

Une première session s'est déjà tenue ce dimanche et même un couple de jeunes s'est déplacé depuis Reconvillier, ils ont tout de suite adhéré au concept. Nul doute que la participation augmentera chaque semaine. C'est gratuit et il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Les séances pourraient ensuite être dupliquées dans différents villages, si l'intérêt est là. Nous tâcherons toujours de faire ce sport en plein air et en respectant les distanciations sociales et les règles sanitaires.

A bientôt donc. Prendre avec soi une tenue de sport, une gourde, éventuellement un tapis de sol ou un linge et un grand sourire.

Pour toute personne qui souhaiterait plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter: 079 580 79 16 | fl

CLUB DES PATINEURS SAINT-IMIER 

## Belles performances lors du premier Ice Trophy virtuel

Nos patineuses du groupe compétition se sont illustrées de brillante manière lors du premier Ice Trophy virtuel de Bienne. Entraînées par Nathalie Fanchtein, sept de nos représentantes se sont hissées sur les marches du podium. Un grand bravo à vous toutes. | ph

Catégorie Nickel: Maïlys Jacoulot, 2<sup>e</sup>  
Catégorie Chrome: Mya Iannantuoni, 1<sup>er</sup>; Mélia Meyer, 2<sup>e</sup>; Caly Iannantuoni, 4<sup>e</sup>; Sonia Pepe 6<sup>e</sup>; Chloé Léchet, 8<sup>e</sup>  
Catégorie Cuivre: Lili Golay, 1<sup>er</sup>  
Catégorie Interbronze: Elisa Marcuzzi, 3<sup>e</sup>  
Catégorie Interbronze: Anaé Schluep, 3<sup>e</sup>  
Catégorie Bronze: Sarah Comisso, 1<sup>er</sup>

## PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN Gym en plein air pour seniors

Tout en respectant les mesures sanitaires actuelles, vous pourrez suivre des cours de gym hebdomadaires, à l'extérieur, donnés par une monitrice formée!

Lieu: Pro Senectute Arc Jurassien, chemin de la Forge 1, Tavannes.

Date: dès le mercredi 21 avril, 10h (première leçon gratuite).

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Arc Jurassien, 032 886 83 86 ou [prosenectute.tavannes@ne.ch](mailto:prosenectute.tavannes@ne.ch) | mt



Réclame

Pour vous  
démarquer en un



clin d'œil  
Agence de communication

Logo / Graphisme  
Site internet  
Campagne publicitaire

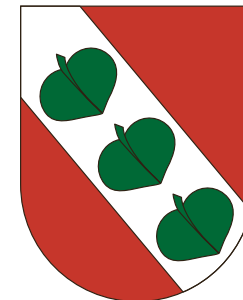
Création de stand  
Multimédia  
[www.clin-d-oeil.net](http://www.clin-d-oeil.net)

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
CP 103  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
info@bechtel-imprimerie.ch  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
www.bechtels-imprimerie.ch

**Délai de remise des publications**  
Mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarifs**  
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

## District



SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE DU BAS-VALLON

### Assemblée générale

En raison des événements actuels, l'assemblée générale du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon se tiendra sous forme écrite. Les points à l'ordre du jour donneront lieu à un vote par écrit :

1. Approbation du procès-verbal du 26 juin 2020
2. Rapports
  - a) président
  - b) responsable aide et soins
3. Election de 2 membres du comité
4. Comptes 2020
5. Rapport de la fiduciaire et approbation des comptes
6. Budget 2021
7. Election de l'organe de révision

Les membres collectifs et les communes recevront la documentation nécessaire ainsi que le bulletin de vote.

Les membres individuels peuvent demander au secrétariat (secretariat@sasbasvallon.ch ou 032 358 53 53) que la documentation et le bulletin de vote leur soient envoyés.

Délai de réponse pour que le vote soit considéré comme valide : 19 mai 2021

La Heutte, le 13 avril 2021

*Le Comité*

SAUGE, ROMONT  
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHE

### Assemblée ordinaire

L'assemblée ordinaire des délégués de la Communauté scolaire de La Baroche aura lieu le

**mardi 18 mai 2021, 20h à Romont**

#### Ordre du jour

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
2. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
3. Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2020
4. Présentation et éventuelle approbation des Comptes 2020
5. Nomination d'un caissier pour la Communauté scolaire de La Baroche
6. Divers et imprévus

Romont, le 13 avril 2021

*La Communauté scolaire de La Baroche*

## Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante :** Energie Corgémont SA, rue Péchevaux 11, 2606 Corgémont.

**Auteur du projet :** Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt.

**Emplacement :** parcelle N° 1173 (centrale de chauffe) et 36 autres parcelles selon plans (conduites souterraines), aux lieux-dits « rue des Longues Faux, Les Brues, Grand'rue, rue de la Gare, Sur le Crêt, Le Côté, La Gaude et chemin du Dr Eguet », commune de Corgémont. **Projet :** réalisation d'un chauffage à distance par énergie renouvelable (copeaux de bois) comprenant une centrale de production de chaleur avec aménagement d'une place et d'un accès ainsi qu'un réseau de distribution de chaleur à distance (conduites souterraines) à travers le village.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

**Zones :** A2, M2, H2, H4, ZV, CE, CAV, agricole et réseau routier.

**Recensement arch. :** ensembles bâtis A et B.

**Dérogations :** art. 24 LAT, 48 LAE, 80 LR et 415 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2021

*La Préfète : Stéphanie Niederhauser*

## Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérant :** Norbert Augsburg, Mont Crosin 65, 2610 Mont Crosin.

**Auteur du projet :** Créabéton, systèmes d'épuration, Kandergrien, 3646 Einigen.

**Emplacement :** parcelle N° 633, au lieu-dit : « Mont Crosin 65 », Mont Crosin, commune de Cormoret.

**Projet :** construction d'une petite station d'épuration mécanique biologique.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

**Zone :** agricole.

**Dérogations :** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 avril 2021

*La Préfète : Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante :** Christiane Augsburg, Mont Crosin 66, 2610 Mont Crosin.

**Auteur du projet :** Créabéton, systèmes d'épuration, Kandergrien, 3646 Einigen.

**Emplacement :** parcelle N° 643, au lieu-dit : « Mont Crosin 66 », Mont Crosin, commune de Cormoret.

**Projet :** construction d'une petite station d'épuration mécanique biologique.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

**Zone :** agricole.

**Dérogations :** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 avril 2021

*La Préfète : Stéphanie Niederhauser*

Réclame

## Cortébert



### Avis de construction

**Requérant :** Miche Michelle, Les Vernayes 20, 2607 Cortébert.

**Auteur du projet :** Vuilleumier Roland SA, Grand-rue 53, 2608 Courtelary.

**Propriétaire foncier :** Miche Michelle, Les Vernayes 20, 2607 Cortébert.

**Projet :** remplacement de la production de chaleur à mazout par une pompe à chaleur.

**Lieu-dit :** Les Vernayes 20.

**Parcelle :** 992.

**Zone :** H2.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Zone de protection des eaux :** Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 16 avril 2021

*Le Secrétariat municipal*

## Courtelary



### Avis de construction

**Requérants :** Ariane et Ronald Ermatinger, chemin du Nord 18, 2608 Courtelary.

**Auteurs du projet :** idem que requérants.

**Propriétaires fonciers :** idem que requérants.

**Projet de construction :** agrandissement du couvert à l'est du bâtiment sis à chemin du Nord 18, sur la parcelle N° 319, zone H1.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande :** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 9 avril 2021

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérant :** Banach Marcin, Grand-rue 85, 2608 Courtelary.

**Auteur du projet :** idem que requérant.

**Propriétaire foncier :** idem que requérant.

**Projet de construction :** agrandissement de la cabane de jardin avec installation d'un grill et

d'un canal de cheminée, le tout sur la parcelle N° 944, Grand-rue 84, zone HA.

**Dimension :** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande :** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 16 avril 2021

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérant :** Di Donato Eddy, Le Moulin 1, 2608 Courtelary.

**Auteur du projet :** MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Propriétaire foncier :** idem que requérant.

**Projet de construction :** construction d'un garage double, agrandissement d'un garage existant et déplacement de l'annexe existante, le tout sur la parcelle N° 981, Le Moulin 1, zone HA – PAL 1.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande :** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 16 avril 2021

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction

**Requérant :** Adrien Chatelain, Son Cernion 338, 2610 Mont-Crosin.

**Auteur du projet :** idem que requérant.

**Propriétaire foncier :** idem que requérant.

**Projet de construction :** changement d'affectation du rez-de-chaussée en dépôt du bâtiment sis à Son Cernion 338, 2610 Mont-Crosin, parcelle 1218.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande :** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 16 avril 2021

*Le Secrétariat municipal*

# Plus forts ensemble.



prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

## PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

## La Ferrière



### Avis de construction

**Requérants:** Sandra Thomas, Le Crêt de La Borne 38, 2333 La Ferrière et Patrick Tanner, L'Orée-du-Bois 130, 2300 La Chau-de-Fonds.

**Auteur du projet:** Jacques Geiser, bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.  
**Propriétaires fonciers:** Sandra Thomas, Le Crêt de La Borne 38, 2333 La Ferrière et Patrick Tanner, L'Orée-du-Bois 130, 2300 La Chau-de-Fonds.

**Projet:** pose d'une mini-step Canplast Easy One 9 EH dans fosse existante. Le fond de la fosse sera cassé pour avoir la hauteur nécessaire pour l'installation de la mini-step et arriver à raccorder la canalisation existante, Crêt de la Borne 38, 2333 La Ferrière, parcelle 261.

**Bâtiment protégé:** digne de conservation.

**Zone:** hors zone à bâtir.

**Dérogation:** art. 24 LAT.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary, soit jusqu'au 16 mai 2021.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 16 avril 2021

Le Secrétariat municipal

## Péry-La Heutte



### Avis de construction

**Requérants:** Ana et David Cristofori, rue du Clos de Moge 7, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Ana et David Cristofori, rue du Clos de Moge 7, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, rue de l'Euchette 2A, 2605 Sonceboz.

**Projet de construction:** agrandissement séjour et pose pergola, rue du Clos de Moge 7, 2603 Péry, parcelle N° 1045, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** agrandissement du séjour sous terrasse existante, couvert ouest. Fondations en radier béton armé et pare-gel en béton. Construction portante en murs Ytong de 40 cm. Plafonds avec isolation sous plafonds. Façades comme façade existante, de couleur blanc cassé. Toit existant. Pose d'une pergola bioclimatique.

**Protection des eaux / eaux usées:** néant.

**Dérogation:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 16 mai 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant:** Diego Montani, rue de la Gare 12, 2603 Péry.

**Propriétaire foncier:** Diego Montani, rue de la Gare 12, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Diego Montani, rue de la Gare 12, 2603 Péry.

**Projet de construction:** fermeture du car-port, rue de la Gare 12, 2603 Péry, parcelle N° 959, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** fermeture du car-port à l'avant avec une porte de garage en aluminium de couleur blanche mat. Fermeture du côté avec des plaques Resopal de couleur blanche.  
**Protection des eaux / eaux usées:** néant.  
**Dérogation:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 16 mai 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérants:** Valerie Limunga Akoasang Abunaw et James Tataw Ashu, rue Rière Ville 5, 2603 Péry.  
**Propriétaires fonciers:** Valerie Limunga Akoasang Abunaw et James Tataw Ashu, rue Rière Ville 5, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

**Projet de construction:** construction d'une véranda non chauffée, rue Rière Ville 5, 2603 Péry, parcelle N° 872, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** construction d'une véranda non chauffée. Fondations en dalle béton existante. Construction portante avec poteaux aluminium. Parois en châssis aluminium. Plafonds avec panneau isolant. Façades avec fermeture en aluminium de couleur RAL blanc. Toit rectangulaire plat + dôme 4 pans.

**Protection des eaux / eaux usées:** évacuation des eaux en système séparatif.

**Dérogation:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 16 mai 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

## Renan



### Avis de construction

**Requérant:** Wegmüller Werner, La Juillard 1, 2616, 2616 Renan.

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Adresse du projet:** parcelle N° 609, La Juillard 1, 2616 La Renan.

**Descriptif du projet:** chagement de chauffage: remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets.

**Dimension du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone agricole.

**Dérogation:** art. 24c LAT

**Zone / périmètre protégé:** néant

**Objet protégé:** digne de conservation.

**Dépôt public:** du 16 avril au 17 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 16 avril 2021

Le Conseil municipal

## Saint-Imier



### Permis de construire 21-23

**Requérante / Maître d'ouvrage:** Ursula Sarasin, Finkelerweg 44, 4414 Arlesheim.

**Auteur du projet:** MBR architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Adresse du projet:** BF 1341, Mont-Soleil 46, 2610 Mont-Soleil.

**Description du projet:** assainissement thermique des façades, changement des portes et des fenêtres.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Construction du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** HZ.

**Dérogation:** art. 24 LAT.

**Zone / périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 16 avril 2021 au 17 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du

service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 16 avril 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

## Sonceboz-Sombeval



PAROISSE RÉFORMÉE  
DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

### Séance ordinaire de l'Assemblée de paroisse

du 27 mai 2021 à 19h,  
à la salle de paroisse, rue du Collège 19

#### Ordre du jour

1. Nomination d'un scrutateur
2. Acceptation de l'ODJ de l'assemblée de paroisse
3. PV de la dernière assemblée ordinaire de paroisse
4. Comptes 2020
  - a. Présentation
  - b. Rapport de la commission de révision des comptes et de protection des données
  - c. Approbation
5. Projet de fusion: état de l'avancement
6. Election de la déléguée au Synode d'arrondissement
7. Elections d'un vérificateur des comptes et d'un suppléant.
8. Finalisation de la rénovation de la cure: bilan final
9. Divers et imprévus
10. Clôture

**Dépôt public:** le PV de l'assemblée du 27 mai 2021 sera disponible du 3 juin 2021 au 2 juillet 2021, sur demande, auprès du pasteur ou du président de paroisse.

Réclame



## Tramelan



### Avis de construction N° 2021/30

**Requérante:** Precitrame Machines SA, Grand-rue 5, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** KWSA SA, M. Naim Schnegg, rue Charles-Schaüblin 3, 2735 Malleray.

**Projet:** mise en place d'un aéro-refroidisseur en pied de façade nord-ouest du bâtiment existant. Parcelle N° 446, zone A12.

**Emplacement:** Grand-rue 6, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon documents déposés.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

La Commune de Tramelan

### Avis de construction N° 2021/24

**Requérants:** Bühler Michèle et Jean-Paul, chemin des Sources 2, 2720 Tramelan.

**Auteurs du projet:** idem requérants.

**Projet:** aménagement d'un balcon au 1<sup>er</sup> étage en façade ouest. Parcelle N° 2256, zone H3.

**Emplacement:** rue Virgile-Rossel 12, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Recensement architectural:** ensemble bâti: aucun.

**Bâtiment:** digne de conservation.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

La Commune de Tramelan

**Tramelan (suite)**

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction****Requérant:** Frédéric Desvoignes, Haut de la Montagne 1, 2720 Tramelan.**Auteur du projet:** Sigeom SA, Sur le Brassière 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.**Emplacement:** parcelles N°s 1147 et 1150, au lieu-dit: « Haut de la Montagne », commune de Tramelan.**Projet:** assainissement du chemin d'accès et réfection de diverses places autour de l'exploitation agricole avec rabotage de surface et pose d'enrobé bitumineux.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** agricole.**Zone de protection:** PP3.**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2021

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction****Requérante:** Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.**Auteur du projet:** Sigeom SA, Sur le Brassière 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.**Emplacement:** parcelles N°s 1080, 1082 et 1150, aux lieux-dits: « Haut du Bémont et Haut de la Montagne », commune de Tramelan.**Projet:** assainissement d'un chemin de desserte agricole et réfection d'une place avec rabotage de surface, réfection et élargissement du coffre et pose d'enrobé bitumineux.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** agricole.**Zone de protection:** PP3.**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2021

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser***Avis de construction N° 2021/32****Requérant:** Tanner Vincent, rue du Nord 39, 2720 Tramelan.**Auteur du projet:** RL Chauffage-Sanitaire Labate, Préjures 4, 2710 Tavannes.**Projet:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure côté nord-est du bâtiment existant (avec protection visuelle existante). Parcelle N° 3123, zone H2.**Emplacement:** rue du Nord 39, 2720 Tramelan.**Dimensions:** selon plans et formulaires déposés.**Dérogations:** art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

*La Commune de Tramelan***Avis de construction N° 2021/25****Requérant:** Tondini Jonny, Grand-rue 71, 2720 Tramelan.**Auteur du projet:** Stalder et Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.**Projet:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure côté nord-est du bâtiment existant (sous un cache). Parcelle N° 39, zone SBT.**Emplacement:** Grand-rue 71, 2720 Tramelan.**Dimensions:** selon plans et formulaires.**Recensement architectural:** ensemble bâti: B**Dérogations:** art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

*La Commune de Tramelan***Avis de construction N° 2021/27****Requérant:** Bühler Lucien, rue des Grillons 4, 2720 Tramelan.**Auteur du projet:** Stalder et Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.**Projet:** remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure côté est du bâtiment existant avec protection visuelle (écran végétal). Parcelle N° 1739, zone H2.**Emplacement:** rue des Grillons 4, 2720 Tramelan.**Dimensions:** selon plans déposés.**Dérogations:** art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 16 avril 2021 au 17 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 16 avril 2021

*La Commune de Tramelan*

## MUNICIPALITÉ DE TRAMELAN

**Administration officielle d'une succession****Appel aux héritiers**

Concerne **Jean Louis Hürzeler**, fils de Marthe Marie Hürzeler et de père inconnu, né le 7 septembre 1950, originaire de Uerkheim/AG, décédé le 16 décembre 2020, domicilié de son vivant à la Grand-rue 160, 2720 Tramelan.

En application de l'article 555, alinéa 1 CCS, le Conseil municipal de Tramelan, qui ne connaît pas tous les héritiers, somme par la présente les ayants droit à sa succession de faire, dans un délai d'une année à compter du 3 mars 2021, leur déclaration d'héritier, par écrit auprès du Conseil municipal, Grand-rue 106, 2720 Tramelan, en fournissant la preuve de leur droit.

Tramelan, le 24 mars 2021

*La Municipalité de Tramelan*

Délai de remise  
des publications officielles  
**MARDI 12 H**

**Villeret****Votation communale du 7 mars 2021**

Conformément à l'article 17 al. 2 et 3 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes, le Conseil municipal, lors de sa séance du 22 mars 2021, a ratifié le résultat du scrutin suivant:

**Acceptez-vous un crédit d'engagement de 6 195 000 francs dont 1 846 600 francs à charge de la commune en vue de procéder aux travaux prévus par le plan d'aménagement des eaux du ruisseau du Bez et pour l'assainissement de la route de la Combe Grède.**

Nombre d'électeurs et d'électrices inscrits au registre des électeurs	635
Nombre de cartes de légitimation rentrées	336
Nombre de bulletins rentrés	308
Nombre de bulletin blanc	0
	1
Nombre de bulletin nul	1
Nombre de bulletins valables	307
Nombre de <b>oui</b>	<b>208</b>
Nombre de <b>non</b>	<b>99</b>
Participation	48.5 %

Le crédit d'engagement est accepté par 67.75 % des votants.

Villeret, le 22 mars 2021

*Le Conseil municipal***Jura bernois**

PAR8

**Assemblée des délégués**

**du 3 juin 2021 à 19h30  
à la maison de paroisse de Sornetan**

**Ordre du jour**

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 5 novembre 2020 - acceptation
4. Comptes 2020 - acceptation
5. Règlement d'organisation (RO) du Par8
6. Covid-19: situation au sein du Par8
7. Activités du Par8
8. Informations des pasteurs
9. Parole aux délégués
10. Divers

Tavannes, le 7 avril 2021

*Le Secrétariat*

SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE RÉGIONAL DE COMPÉTENCES ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

**Règlement d'organisation**

L'assemblée des délégués extraordinaire du 31 mars 2021 a accepté la modification des art. 8 lit. a), 15 lit. d), 16 lit. b), e), f), g), h) et i), 18 al. 1, 2 et 3, 19 al. 1 et 2, 20 al. 1 et 2, 21 al. 3, 26 al. 1, 70 al. 1 et l'annexe III du Règlement d'organisation. Les ayants droit au vote peuvent faire recours dans les 30 jours à l'OACOT.

**Règlement sur la protection des données**

L'assemblée des délégués extraordinaire du 31 mars 2021 a adopté le règlement sur la protection des données. Les ayants droit au vote peuvent faire recours dans les 30 jours à la préfecture. Il entre en vigueur le 19 avril 2021 sous réserve d'un éventuel recours.

**Règlement fixant les frais d'interventions et indemnités dans la protection civile**

L'assemblée des délégués extraordinaire du 31 mars 2021 a accepté la modification des art.1,3,4 et 5 du règlement fixant les frais et interventions dans la PCI. Les ayants droit au vote peuvent faire recours dans les 30 jours à la préfecture. Les modifications sont consultables en tout temps au Secrétariat du syndicat. Sous réserve d'un éventuel recours, les modifications entrent en vigueur le 26 avril 2021.

Tramelan, le 7 avril 2021

imprimerie **bechtel sa**

**Un service complet au cœur de votre région!**

**Prépresse**

Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

**Impression numérique et offset**

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | [www.bechteli-imprimerie.ch](http://www.bechteli-imprimerie.ch)  
032 944 18 18 | [info@bechteli-imprimerie.ch](mailto:info@bechteli-imprimerie.ch)